

PERSPECTIVES

La fête ouverte

La Saint-Jean est une fête ambiguë; pourquoi pas!

Vingt-quatre juin, fête nationale, c'est reparti: le sentiment souverainiste sera mesuré à la grandeur des drapeaux, des firmes spécialisées en évaluation de foules additionneront les jambes et diviseront par deux, les «Anglais» voudront nous faire croire que pour «leur» Saint-Patrick ils sont capables d'accumuler 500 000 personnes sur 100 mètres carrés, et des analystes émus féliciteront les immigrants de connaître les paroles de *Gens du pays*.

On se calme. La Fête nationale fait l'objet d'une telle enflure verbale qu'on rêverait de faire l'indépendance pour une seule raison: le droit de regarder la parade tranquille sans se poser de questions, ou de profiter d'une journée de congé à sarcler son jardin. On rêve du jour où l'on ne sera plus obligé de savoir si la fête représente tous les Québécois, ou la moitié d'entre eux, ou les deux tiers, ou ceux qui votent du bon bord, ou ceux qui sont arrivés l'année dernière, ou ceux qui ont un arbre généalogique estampillé pur race.

Mais on n'y peut rien, la Saint-Jean est marquée par l'ambiguïté. Fatalité du calendrier d'abord: elle coïncide à sept jours près la fête du Canada, ce qui ouvre la porte aux comparaisons politiques les plus tordues.

Contexte historique ensuite: la Saint-Jean, vieille fête païenne célébrée dans plusieurs sociétés anciennes (le solstice d'été), est devenue fête patriotique du Canada français au XIXe siècle.

En 1834, le leader nationaliste Ludger Duvernay proposait en effet de célébrer les descendants de la Nouvelle-France par un banquet. Graduellement, le défilé historico-religieux qui l'accompagnait a pris de l'ampleur, et la Saint-Jean devenait la «fête de solidarité des divers groupes français d'Amérique». En 1924, le défilé devenait une «parade thématique à visée éducative».

Le défilé disparaissait en 1969 pour cause d'émeutes répétées, et dans les années 70 la Saint-Jean devenait la grande messe nationaliste du pays à construire, à faire, à rêver (air connu).

Vingt ans plus tard, on tâtonne encore autour des multiples significations d'une Saint-Jean devenue fête nationale. Plusieurs citoyens n'osent pas trop avouer qu'ils apprécient d'abord la journée de congé, et qu'ils sont bien contents et bien fiers de vivre au Québec, sans allégeances politiques particulières: leur belle naïveté est vite rattrapée par l'actualité.

Il y a d'abord l'idée que la fête soit le baromètre des ambitions souverainistes. Cinq mille personnes de moins dans la rue, et le référendum est perdu. Un quartier pavé de plus, et le Grand Soir est pour demain. C'est un peu enfantin, non? La Société Saint-Jean-Baptiste s'évertue à répéter que la fête est pour tout le monde, mais elle ajoute que «si elle prend une couleur politique, c'est que la population le souhaite». Nous serions donc en face d'une œuvre ouverte, d'où l'on entre et l'on sort à volonté.

Ensuite, les Québécois d'origine plus récente ne savent jamais sur quel pied danser. On leur dit qu'on les aime, on se félicite d'introduire le couscous et le rouleau de printemps à côté de la tourtière, mais quand des musiciens africains se pointent sur une scène le soir du 24, ils se font crier «Tas pas d'affaire icitte» (comme je l'ai vu et entendu il y a deux ans).

On tente aussi de se débarrasser des vieilles images du passé, de les réactualiser, mais on s'enfarge dans les propos vaseux. Le fameux défilé de 1990, au lendemain de Meech, avec son mouton postmoderne qui ouvrait la marche, se voulait «l'abécédaire de toute théatralité» et proposait, selon son concepteur, des images «qui permettent à l'individu de s'assumer» et qui avaient été travaillées auprès d'un psychanalyste. Le brave citoyen moyen s'interroge: peut-on regarder une parade en paix si on n'a jamais lu Lyotard ou Lacan?

C'est peut-être le destin d'une société toujours aussi incertaine quant à ses valeurs et son avenir que de se payer une fête nationale que tout le monde tente d'interpréter à sa façon. Ma propre interprétation (prendre congé, relaxer, amener le marmot applaudir les chars allégoriques, prendre une bière au soleil) vaut donc la vôtre.

Mais tout de même, l'ambiguïté actuelle a du bon: dans un pays véritable, la France par exemple, ce sont les missiles et les chars d'assaut qu'on applaudit lors du défilé. Félicitons-nous d'éviter ça pour le moment. Bonne fête nationale, peu importe vos raisons!

INDEX

Agenda B9
Avis publics B8
Classées B4
Culture B11
Économie A8
Éditorial A10
Le monde A7
Mots croisés B4
Les sports B7



MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux. Max. 24
Détails en B8

SAMEDI

Le président de la Banque Royale, Allan Taylor, en entrevue au Devoir



PLAISIRS

Du vin de dépanneur?
Quelques conseils...

PAGE B 2



LE MONDE

Pyongyang accepte les conditions américaines

PAGE A 7



VISAS

Québécois, à vos vélos!
PAGE B 5

Couperet sur la fonction publique

4000 postes sont abolis: ce sont surtout les contractuels et les occasionnels qui écopent

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le couperet s'abat lourdement sur la fonction publique québécoise.

La présidente du Conseil du Trésor le confirme: 4000 postes auront été abolis au terme de l'exercice 1994-1995 dans les ministères et organismes gouvernementaux, ce qui équivaut à la mise en disponibilité de 600 fonctionnaires permanents.

Mais il n'y a ni catastrophe ni apocalypse, assure Mme Monique Gagnon-Tremblay: non seulement les personnes, les conventions collectives et la sécurité d'emploi

sont-elles respectées, mais les dispositions sont prises pour que les employés permanents touchés soient réaffectés dans les meilleurs délais. Ce sont les contractuels, occasionnels et temporaires qui écopent par milliers.

Improvisation et bousculade, selon le porte-parole de l'opposition officielle, pour qui le gouvernement franchit un pas de plus dans le démantèlement du secteur public. «Ces compressions, effectuées sans avoir mesuré leur impact sur la qualité des services ainsi que sur le développement économique et social du Québec, démontrent encore une fois l'absence de vision globale du gouvernement libéral», opine le député péquiste de Bertrand, M. Roger Bertrand.

Quant aux employés et à leurs syndicats, ils appren-

nent avec consternation ces jours-ci, soit de vive-voix, soit par vidéo ou par lettre, les compressions dans leur secteur respectif. Un démantèlement absurde qui fera doubler la facture à la Justice, s'insurge l'Association des juristes de l'Etat, relevant notamment des compressions supplémentaires en environnement et dans la perception des pensions alimentaires.

Quant à la présidente du Trésor, elle a tenté de faire le point, verbalement et non par écrit, sur l'ensemble de l'opération, mais elle est incapable d'en donner le détail pour chaque ministère ou organisme, déferant les jour-

VOIR PAGE A 12: COUPERET

Fin prêts pour la fête



PHOTO JACQUES NADEAU

QUE FONT DEUX VIEUX NATIONALISTES, une vieille de Saint-Jean sur un balcon? Ils discutent de politique, voyons! M. Jean-Jacques Blanc (en fauteuil roulant) recevait hier la visite de son neveu, Raymond Lajeunesse, sur son balcon de la rue Saint-Denis, à Montréal. Les deux hommes ont décoré la place pour la circonstance et regrettent bien que le défilé ne passe pas devant leur maison cette année. Nos informations sur le programme de la Fête nationale en page A 3.

Réponse aux livres de Jean-François Lisée

«Foutaise», selon Rivest

«Indigne d'un sénateur», rétorque Lisée

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le sénateur Jean-Claude Rivest, proche collaborateur de Robert Bourassa pendant ses années de pouvoir, juge sévèrement les ouvrages du journaliste Jean-François Lisée, *Le Tricheur* et *Le Naufrageur*, qui portent sur les épisodes politiques qui ont suivi l'échec de l'accord du Lac Meech. Ces livres, rappelons-le, sont consacrés à la «tricherie» constitutionnelle et politique de l'ancien premier ministre.

Dans un exposé de seize pages adressé aux médias, le sénateur Rivest

dit de la démarche du journaliste Lisée qu'elle est tantôt «profondément injuste, fautive, bête ou de la pure foutaise».

Jean-François Lisée réplique, lui, en soutenant que Jean-Claude Rivest «a travesti» le sens de sa démarche pour critiquer ses livres, ce qui est «un procédé indigne» pour un sénateur.

Rivest est dur envers Lisée. Il lui reproche d'élaborer «une thèse d'un parti pris souverainiste évident»; d'avoir «découvert» sur le tard que «M. Bourassa est un fédéraliste de conviction»; et d'avoir «oublié» que dans sa déclara-

tion du 25 juin 1990, au lendemain de l'échec de Meech, Robert Bourassa avait repris «l'argument maître» de son opposition à l'indépendance du Québec, soit la «sécurité économique» des Québécois.

Le sénateur reproche aussi à Jean-François Lisée d'avoir ciblé son récit sur une très courte période de l'histoire constitutionnelle du Québec et de soutenir, sondages à l'appui, que l'élan souverainiste était devenu irréversible au lendemain de l'échec de Meech: «Dieu que c'est bête», souligne Jean-

ÉDITORIAL

Les deux partis doivent proposer un référendum

Lise Bissonnette établit quelques préalables au prochain scrutin

PAGE A 10

«La vraie partie» se jouera à l'automne

— Lucien Bouchard

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

La session parlementaire qui s'achève à Ottawa aura constitué «une répétition générale» avant «la vraie partie» qui se jouera à l'automne, croit le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard.

Et le défi «peut-être le plus difficile» qu'aura jamais à relever le Bloc consistera, si le Parti québécois est élu, à naviguer entre son statut d'opposition officielle aux Communes et sa volonté d'être «une véritable courroie de transmission (qui) véhiculera directement, chaque jour, les préoccupations, les vœux et les objectifs d'un gouvernement qui est à Québec», a-t-il concédé hier lors d'une conférence de presse.

VOIR PAGE A 12: BOUCHARD

Voleur à 13 ans

Les déviations sexuelles commencent à l'adolescence, affirme une spécialiste

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Le viol d'une adolescente par des jeunes du même âge n'est pas un fait exceptionnel, mais il est rare qu'ils aient seulement 13 et 14 ans, comme les deux jeunes de Saint-Laurent accusés d'avoir violé une adolescente de 16 ans la semaine dernière.

«Les déviations sexuelles commencent à l'adolescence», dit Johanne Rouleau, professeure de psychologie à l'Université de Montréal et directrice de la Clinique pour le traitement de la déviance sexuelle. En fait, 50 % des adultes accusés d'agressions sexuelles avouent avoir commencé avant l'âge de 18 ans.

L'agression dont sont accusés les deux jeunes de

VOIR PAGE A 12: VOLEUR



PHOTOS ARCHIVES



*Tu m'avais dit que
nous ne serions pas en Première classe.*

**SUPER AFFAIRES D'AIR CANADA. AUCUN AUTRE TRANSPORTEUR
N'OFFRE TOUS CES AVANTAGES.**

Le nouveau service Super Affaires d'Air Canada. Tout ce qu'il faut pour que le voyageur d'affaires international se rende à bon port, en grand confort. Tous ces avantages, autrefois exclusifs à la Première classe, vous sont maintenant offerts au prix de la classe Affaires.

- Ils comprennent: • Choix en tout temps d'un fauteuil côté hublot ou côté allée • Enregistrement, traitement des bagages et embarquement prioritaires • Accès aux salons Feuille d'érable à travers le monde • Espace accru de près de 50%
• Spacieux fauteuil-couchette inclinable, à commande électronique, de 21 po de largeur • Beaucoup d'espace pour les jambes
• Service international de téléphonie • Dès l'automne, service international de télécopie • Système personnel de divertissement
• Écran vidéo à même l'accoudoir • 6 canaux vidéo • 10 canaux audio • Hors-d'oeuvre chauds • Nouveau repas de 4 services ainsi qu'un vaste choix d'alcools, de vins et de boissons.

Super Affaires d'Air Canada. Tout ce qu'il vous faut... à bien moins cher que vous ne le croyez.



AIR CANADA
SUPER AFFAIRES



Cartes

LE DEVOIR MONTREAL

Bonne fête Québec

Université
de Montréal



Encore une fois, le gros show de la Saint-Jean a lieu au parc Maisonneuve. Daniel Bélanger, Marie-Denise Pelletier, Yvon Deschamps et Robert Charlebois en seront les hôtes.

Les festivités, quartier par quartier

GUYLAINE MAROIST

Voici venu une fois de plus le banquet annuel du Comité de la Fête nationale. Un gros party. Par tout sur l'île, dans tous les quartiers, de la musique.

Sur le Plateau Mont-Royal, Irka et Tadeu, l'Orchestre des pas perdus et les Cabochons seront au parc Laurier à compter de 16h30. A 20h00, Pierre Sénécal, Jean Faubert et Lysiane présenteront leur spectacle au parc Maisonneuve, Cardinal et ses bedos ainsi qu'un orchestre de tango seront au coin de Marie-Anne et Marquette alors que Chevere, groupe de musique latine, et la Bande à Magoo animeront une scène au coin de Saint-Urbain et de Saint-Viateur.

A Outremont, la Bande à Magoo et l'ensemble de musique traditionnelle Tradi-Son animent la scène aménagée sur l'avenue Bloomfield, entre Lajoie et Van Horne, à 16h00.

Pour les quartiers de Villeray, Saint-Michel et Parc Extension, le Club Maghreb-Montréal a organisé un spectacle de musique worldbeat, marocaine et québécoise. A l'auditorium Saint-Vincent-Ferrier à 20h00.

Dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, l'Association des chrétiens d'origine haïtienne organise une journée de musique et de danse au parc Liébert. L'atelier d'histoire Hochelaga-Maisonneuve propose un récital d'orgue avec Bernard Lagacé, qui interprétera dix préludes et fugues de Jean-Sébastien Bach à l'église du Très-Saint-Nom-De-Jésus, à 11h00. Au parc Germaine-Pépin, le Comité Bon Voisinage présente les Latinos à 18h30, suivi de Villeray à 21h00. A la Spec, située au 1670 Desjardins, on pourra voir Denise Lavoie et son ensemble suivie du duo Normand Perron et Liette Lomez à compter de 19h00.

A Ahuntsic, le spectacle de jeunes talents sera suivi par le groupe Léo Longpré et cie au parc Nicolas-Viel, à 20h30. A Cartierville, on propose un spectacle folklorique avec chansons à répondre et sets carrés au Club de canotage, à 20h00.

Le Comité social centre-sud présente le percussionniste camerounais Njako Bakko et l'Orchestre des loisirs folkloriques du Québec au parc des Vikings, situé au 1710 Beaudry, à 20h00. L'Association des Chinois du Viêt-nam à Montréal présente, de 13h00 à 22h00, des spectacles de danse, con-fu, musiques québécoise et multiculturelle au coin de Clark et de La Gauchetière. L'Union française Québec-France organise un concours de chansons traditionnelles au parc Viger, à compter de 23h00.

Au parc Van Horne (coin Côte-des-Neiges et Van Horne), veillée folklorique le 23 juin à 20h30. Le Club oriental portugais de Montréal propose aussi une soirée folklorique le 23 juin, à 21h30, au 4000, avenue de Coutrai.

Sur l'île Notre-Dame, sur la plage du parc des Îles, on pourra entendre le chansonnier Gilbert Lauzon, Steve Ross, les Jumelles Magma et Claudie Lavoie à compter de 13h45, vendredi.

La Ville de Lachine propose un spectacle de la chanteuse France D'Amour et du groupe Zébulon le 23 juin, sur le boulevard Saint-Joseph, entre la 17e et la 24e avenue, à 21h00.

A Lasalle, le 24 juin, le spectacle de Carmen Campagne sera suivi par celui de la Bottine Souriante, au parc des Rapides, à 19h00.

La Ville de Montréal-Est invite Marie-Claire Séguin le 23 juin au parc de l'Hôtel-de-Ville à 19h30. Le lendemain, à midi, on pourra entendre le Trio lyrique Jules De Gaspe.

A Montréal-Nord, Francine Raymond chantera au parc Aimé-Léonard, le 24 juin, à 20h30.

A Senneville, on reçoit Carole Lockwell, au golf municipal de Senneville, à 19h30.

Sur l'île de Laval, le groupe rock Et-cetera sera au parc Champfleury le 23 juin à 20h00. Martin Roy chantera quant à lui sur la berge des baigneurs le 24, à Sainte-Rose, à 14h00.

On ne célèbre pas que le Canada Day dans l'Ouest-de-l'île. A Sainte-Anne-de-Bellevue, Mishko Larampe, le duo Rochette et Lamarre, Jules Cousineau seront au parc de la Promenade à 17h00 jeudi soir alors que le groupe Renaissance Sainte-Anne prendra l'affiche à 19h30 vendredi. A Sainte-Geneviève, le duo les Bons Débarras sera au parc Robert-Sauvé le 23 juin à 21h00. Dans la municipalité de Dorval, le groupe Transfer interprétera les classiques de la chanson populaire au parc Saint-Charles, à 20h00.

A Pierrefonds, on pourra entendre les talents locaux au parc Sporplex, le 24 juin, à 20h00. La Fondation canado-palestinienne présente la troupe D'Ici Danse et les

chansonniers Marcel Demers et Guylaine Maroist au parc Grier, à compter de 16h00. A ne surtout pas manquer...

Le défilé du 24 juin placé sous le signe de la diversité régionale

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Le Comité de la Fête nationale de la Saint-Jean met la dernière main ce matin aux préparatifs du grand défilé du 24 juin qui s'ébranlera à compter de 14h00 demain sur la rue Sherbrooke.

L'événement mettra en vedette la diversité régionale de la province sous le thème «Gens du pays». Près de 1000 figurants costumés déambuleront entre 14 groupes de musiciens et une douzaine de scènes et tableaux allégoriques.

Les organisateurs misent sur l'ampleur, l'originalité et la couleur des décors et costumes pour que ce 53e défilé de la Saint-Jean passe à l'histoire. Massés tout au long du parcours de 5,8 kilomètres sur la rue Sherbrooke, les spectateurs devraient bénéficier d'un spectacle continu d'au moins 35 minutes. Un groupe d'une trentaine de percussionnistes et d'une vingtaine de figurants ouvrira la marche à laquelle pourront se joindre les spectateurs à la suite du défilé.

Le cortège s'ébranlera à l'intersection de la rue Saint-Urbain pour se rendre vers l'est jusqu'au boulevard Pie-IX.

Il va sans dire qu'il sera interdit, tout au long de la journée, de stationner et de circuler en automobile sur la rue Sherbrooke, tout comme sur les avenues McGill College et Président-Kennedy réquisitionnées pour les préparatifs du défilé. De plus, à compter de 7h00 du matin, l'interdiction de stationner sera étendue au quadrilatère formé par les rues Rosemont, Viau, Sherbrooke et Pie-IX, à proximité du parc Maisonneuve qui sera le théâtre du spectacle de clôture. Les résidents du quartier pourront quitter en tout temps le quadrilatère avec leur véhicule, mais ils devront fournir une preuve de résidence s'ils souhaitent y retourner.

Pour l'occasion, les Expos de Montréal ont avancé l'heure de la rencontre de vendredi qu'ils disputeront exceptionnellement à compter de 17h35 avec les Marlins de la Floride. Les portes du Stade seront grand ouvertes à compter de 15h30 et les billets, chiens chauds, boissons

gazeuses et croustilles seront vendus à moitié prix, sur présentation d'un coupon rabais distribué dans *Le Journal de Montréal*. Les dirigeants du club de baseball devraient décider d'ici demain s'ils supprimeront ou non l'O Canada en début de match, histoire, en cette Fête nationale, de ne pas froisser les partisans les plus nationalistes et de ne pas diffuser à l'étranger l'image d'un peuple huant son hymne national.

Le grand show du parc Maisonneuve

Tant les marcheurs que ceux qui auront choisi de célébrer la Saint-Jean durant la journée dans l'une des 82 fêtes de quartier sont conviés encore une fois cette année au traditionnel souper populaire au parc Maisonneuve.

Le grand chef Jean-Claude Arseneault offrira un menu varié: blé d'Inde frais, crevettes de Matane, roulés de bison, de sanglier et de cerf, fesse de bœuf braisée, etc.

En début de soirée, vers 18h00, le conteur et harmoniciste Alain Lamontagne et le contrebassiste Michel Donato réchaufferont l'assistance en prévision du grand spectacle intitulé «Quand sept millions de gens».

Sous la direction artistique de Mouffe et la direction musicale de Marco Tessier, Robert Charlebois viendra marquer ses 30 ans de carrière et, avec quelques heures d'avance, son cinquantième anniversaire de naissance (le 25 juin). Yvon Deschamps, Marie-Denise Pelletier et Daniel Bélanger partageront avec la lui la scène du parc Maisonneuve.

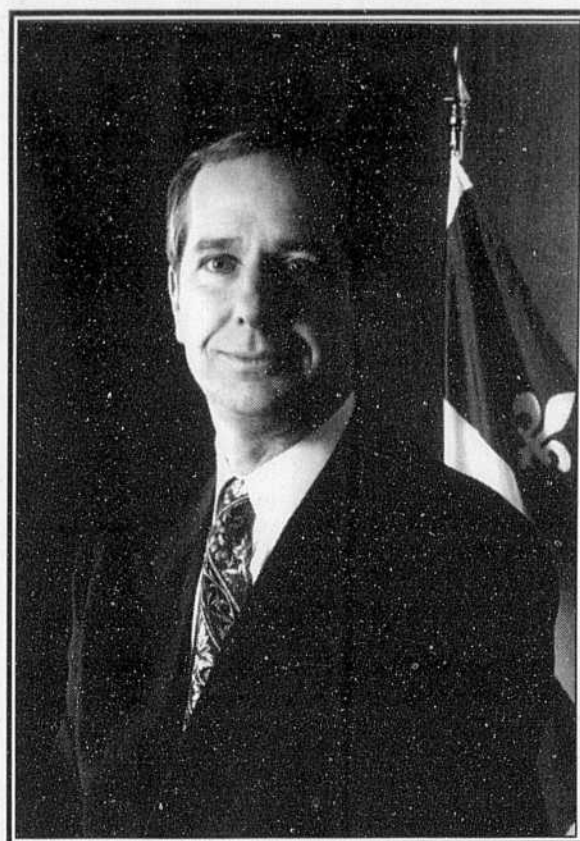
Avec aux commandes le réalisateur Mario Rouleau, Radio-Canada diffusera le spectacle en direct à compter de 21h00. Les prestations seront retransmises simultanément en stéréophonie sur le réseau radiophonique Rock Détoné.

Les spectateurs qui se rendront au parc Maisonneuve sont avisés de ne pas apporter avec eux des boissons alcoolisées en cannette ou en bouteille: un service de restauration sera offert sur place. Le parc fermera à minuit et la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) prolongera le service du métro jusqu'à 1h00 le matin.



Québec

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE



Au nom du gouvernement du Québec, je suis très heureux d'offrir mes vœux les plus chaleureux à toutes les Québécoises et à tous les Québécois à l'occasion de la Fête nationale.

Une journée de fête appelle la réjouissance mais aussi la solidarité en partageant la fierté collective des valeurs que nous entretenons et des réalisations que nous avons accomplies tout au long de notre histoire.

À la lumière du chemin parcouru par le Québec dans toutes les sphères de l'activité humaine, nous pouvons assurément jeter un regard confiant sur l'avenir.

Chaque fois que l'un de nos concitoyens ou de nos concitoyennes récolte avec succès le fruit de ses efforts, que ce soit aux Jeux olympiques, lors de concours scientifiques ou de la conquête de nouveaux marchés dans le domaine des affaires, il nous fait la preuve que le Québec peut se mesurer à ce qu'il y a de mieux à l'échelle internationale. À chaque occasion, nous en éprouvons la même émotion teintée de fierté et d'espoir pour l'avenir.

Le Québec ne manque pas d'atouts et surtout de créativité pour poursuivre son évolution dans la voie de la compétitivité et de l'excellence. La force première du Québec, c'est celle de sa population. C'est la volonté de dépassement de chacun d'entre nous qui fera du Québec une société plus riche sur les plans économique, social et culturel.

À titre de premier ministre du Québec, cette volonté de dépassement, je la traduis par un engagement à continuer à m'attaquer aux vraies priorités, à faire les choix qui nous feront maintenir le cap du progrès et contribuer ainsi à donner aux générations qui nous suivent les instruments essentiels à leur prospérité et à leur développement.

Au nom du gouvernement du Québec, je souhaite que ce 24 juin soit pour chacun d'entre vous, dans le respect des traditions qui vous sont chères, une source de réjouissance, de solidarité et de confiance en l'avenir.

Daniel Johnson

Daniel Johnson

Québec 1994

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55, ST-JACQUES, MONTREAL, QUEBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 845-0444
La maîtrise des intangibles

Fontue Mentale
4325 St. Denis 499-1446

La Fondue Originelle
Fondues et grillades
JARDIN-TERRASSE

GIRIBI
EXPOSITION

PEINTURES EN DIRECT AU CONCERT
«Musique pour haut bois
et cordes»
Le 3 juillet à 20h
«Violon, violoncelle»
Le 10 juillet à 20h
GROVE HALL-HUNTINGDON
(RUE CHATEAUGUAY TRANSVERSAL À LA RUE LORNE)
Tél.: (514) 829-7692

• LES ACTUALITÉS •

La chirurgie à distance

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Finie le temps des consultations téléphoniques inefficaces entre médecins quant à la meilleure façon de solutionner un cas litigieux. Grâce à la vidéo-conférence, un chirurgien peut opérer dans un centre hospitalier et être appuyé par un autre qui, d'ailleurs, regarde le déroulement de l'opération sur grand écran et donne son avis au chirurgien pratiquant.

Le Dr Michel Dunberry du Centre hospitalier régional de Lanaudière l'a démontré hier en opérant un patient, tandis que son confrère Michel Morin de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont suivait de près les étapes de l'opération.

Le patient, un homme âgé d'une quarantaine d'années, souffrait d'une hernie inguinale (à l'aîne) et a été opéré par laparoscopie, une technique pratiquée au Québec depuis quatre ans. Le chirurgien opère à l'aide d'une caméra de un centimètre de diamètre, insérée dans le nombril du patient, qui lui permet de voir ce qu'il fait avec des instruments chirurgicaux miniatures.

La laparoscopie est l'opération parfaite à faire en vidéo-conférence, puisque la caméra permet au chirurgien de l'extérieur de voir exactement ce que voit celui qui pratique l'opération; la localisation de l'hernie, les tissus qui l'entourent, chaque incision du chirurgien étant grossie 17 fois sur un écran de 27 pouces. Un écran jumeau permet au chirurgien de l'extérieur de voir exactement ce que voit celui qui pratique l'opération; la localisation de l'hernie, les tissus qui l'entourent, chaque incision du chirurgien étant grossie 17 fois sur un écran de 27 pouces. Un écran jumeau permet au chirurgien de l'extérieur de voir exactement ce que voit celui qui pratique l'opération; la localisation de l'hernie, les tissus qui l'entourent, chaque incision du chirurgien étant grossie 17 fois sur un écran de 27 pouces.

Aucun hôpital au Québec n'est encore pourvu de cet équipement dernier cri qui coûte 80 000 dollars. «On aimerait bien en avoir, dit le Dr Erick Schick, chef du département de chirurgie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Mais il s'agit de savoir si l'hôpital a des fonds. De plus, si nous sommes seuls à l'avoir, ça ne donne pas grand-chose.» Plusieurs hôpitaux américains, dont les 29 du groupe Voluntary Hospitals of America, utilisent déjà cette technologie qui permet un rapprochement entre les médecins, les aide à corriger certains défauts, leur permet d'apprendre continuellement en communiquant avec des confrères et d'éviter quantité de déplacements.

Stationnement: feu vert municipal

LE DEVOIR

Le premier juillet, une filiale de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Stationnement de Montréal (CCMM) Inc., exploitera et gèrera les 20 000 places de stationnements à Montréal. Le conseil municipal doit donner le feu vert aujourd'hui à l'entente de principe conclue avec la Chambre de commerce qui prévoit que la Ville concède la concession de ses stationnements et de leur gestion pour 60 millions et l'ensemble des terrains et équipements pour 16,8 millions.

BPC: le maire de Saint-Basile attaque la crédibilité du BAPE

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Le maire de Saint-Basile-le-Grand, M. Bernard Gagnon, a tiré hier une nouvelle salve contre le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dont il attaque maintenant la crédibilité.

Au lendemain de la première partie des audiences du BAPE sur le projet d'élimination des 15 000 tonnes de BPC entreposées dans les limites de la municipalité, le maire Gagnon en a gros sur le cœur contre les commissaires Jean-Maurice Mondoux, Anne Nguyen et Peter Brook-Gibbon.

Nguyen et Peter Brook-Gibbon. Le maire Gagnon note qu'au cours de cette première phase d'audience, la municipalité a dû insister auprès du président pour que le promoteur, BPC-Québec, se soumette aux questions des intervenants.

Or, fait-il remarquer, cette première étape de l'exercice du BAPE est précisément conçue pour permettre aux participants d'obtenir réponses à leurs questions.

Selon M. Gagnon, le président Mondoux aurait «pris à partie» les experts recrutés par la municipalité.

Certains membres de la Commission auraient en outre émis des commentaires «dont le ton pourrait laisser croire que leur opinion sur le projet est déjà largement formée».

Le président Mondoux aurait ainsi laissé entendre que le comité de vigilance des citoyens n'intervenait que pour promouvoir une technologie différente de celle du promoteur.

Enfin, la Commission s'est opposée samedi

dernier à une requête de la municipalité pour ajourner les travaux jusqu'au lundi suivant.

Avec pour résultat que les citoyens de Saint-Basile-le-Grand n'ont pu obtenir des précisions sur le contrôle des technologies, la gestion des matières décontaminées et les mesures d'urgence.

«Nous croyons bien respectueusement que le droit du public à être informé n'a pas été respecté et que la première partie des audiences n'a aucunement atteint son objectif de communication et de sensibilisation du public, laissant sans réponse des questions importantes sur certains des aspects les plus fondamentaux du projet du promoteur», expliquait hier en entrevue le maire Gagnon.

S'il hésite à qualifier les audiences de bidon, le premier magistrat affirme que «le ministre de l'Environnement et de la Faune semble vouloir imposer la stratégie du bâillon en confiant au BAPE un mandat dont l'échéancier est impossible».

«Le ministre doit être imputable des agissements de la commission qu'il a mandatée», d'ajouter M. Gagnon.

La municipalité promet de revenir à la charge en août devant le BAPE pour exiger qu'un monitoring sérieux soit mené lors de la destruction des BPC à Baie-Comeau avant que le feu vert soit donné à l'élimination de ceux de Saint-Basile.

«Notre population souhaite avoir en main des résultats concrets et non pas des calculs qui sont purement théoriques», a conclu M. Gagnon. A Baie-Comeau, l'élimination se déroulera à 30 km des zones habitées; à Saint-Basile, les populations se trouvent à un km.»

Les Stones sans Bill Wyman? Aucune différence!

SYLVAIN CORMIER

C'est y est. Il existe. La preuve? Je viens de l'entendre. C'était une copie de copie de copie, dont le son fluctuait grandement, mais n'empêche: Voodoo Lounge, l'énorme album des vénérables Rolling Stones et le premier de leur contrat hollywoodien pour Virgin, qui sera en magasin le 12 juillet, est au monde. Sans Bill Wyman, le bassiste quasi sexagénaire, qui savoure une retraite prématurée. Remplacé par Darryl Jones (Sting, Miles Davis), rien n'a changé. Les Stones sont encore les Stones.

Vous connaissez déjà le premier extrait, *Love Me Strong*, diffusé mardi autour du globe. A la façon du dernier album solo de Jagger, *Voodoo Lounge*, réalisé par Don Was et les Glimmer Twins (Mick et Keith), enregistré à Dublin, vous offrirez, en échange vos deniers, quinze titres tout neufs, soit plus d'une heure de rock brut (*Sparks Will Fly*), de rock'n'roll chuchottesque (*Mean Disposition*), de country (*The Worst*, évidemment chanté par Keith), de soul (*Suck On The Sugar*) et de ballades plus stoniennes que nature (dont *New Faces*, proche de *Lady Jane*, et la superbe *Blinded By Rainbows*, avec intro de guitare tremolo). La suite en juillet. Et en décembre, de *visu* au Stade.



Les ministres du Tourisme et des Finances, Georges Farrah et André Bourbeau (à gauche), sont allés chatouiller le hasard hier à Pointe-au-Pic. Le hasard n'a pas réagi.

Inauguration du casino de Pointe-au-Pic

Pointe-au-Pic (PC) — Le gouvernement du Québec a abattu ses cartes hier: après Montréal, c'est la région de Charlevoix qui hérite du deuxième casino de la province, un atout qui, espère-t-on, déculpera le tourisme dans ce coin du Québec.

Et ce n'est pas fini: le p.-d.-g. de Loto-Québec, Michel Crête, ouvrira hier la porte à la création d'un troisième établissement de jeu. «Il y a un marché pour un troisième casino au Québec», a-t-il lancé aux journalistes qui se sont pressés de lui demander où il pourrait être implanté. «En Outaouais», a-t-il immédiatement répondu, évoquant même la possibilité que ce futur casino rapporte près de 40 millions de dollars annuellement et qu'il soit aussi grand que celui de l'Île Notre-Dame.

Ce qui n'est définitivement pas le cas du nouveau casino attendant au

manoir Richelieu, qui compte environ le quart de la superficie de celui de Montréal. On y compte 217 machines à sous et 15 tables de jeu où les mises varient entre 25 cents et 1000 dollars. On peut y accueillir près de 300 joueurs.

Pourquoi Charlevoix? «La région réclame depuis longtemps un casino parce que c'est très important pour son développement touristique», a indiqué le ministre des Finances, André Bourbeau, présent à l'ouverture officielle du casino. «Le casino deviendra rentable dès la deuxième année d'exploitation et rapportera environ trois millions de dollars par année», a-t-il indiqué. A titre de comparaison, le casino de Montréal a fait entrer, dans ses premiers six mois d'existence, près de 60 millions de dollars dans les coffres du gouvernement.

La Fête nationale à la télé

Inutile de pitonner

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Espérons que vous avez le goût de la Saint-Jean. Car peu importe la télévision que vous regarderez demain après-midi, vous ne verrez qu'un seul événement à la télévision de langue française québécoise, le défilé de la Saint-Jean. Ne perdez pas votre temps à pitonner: Radio-Canada, TVA et Radio-Québec présentent le défilé, à compter de 14h.

Radio-Québec limite les dépenses au maximum puisqu'il diffusera bien confortablement le signal du grand frère radio-canadien. Nous verrons exactement la même chose sur les deux réseaux, avec les mêmes commentaires de Pauline Martin, Claude Quenneville, Marie Plourde et André Robitaille.

«En tant que diffuseur québécois, nous trouvons important de diffuser cette manifestation. Mais la présentation d'un tel événement coûte très cher et comme Radio-Canada nous offre la possibilité d'utiliser son signal, nous acceptons avec plaisir», explique le porte-parole de Radio-Québec. Radio-Québec ne débourse donc rien du tout. Il diffusera exceptionnellement 12 minutes de publicité à

l'heure, la même que l'on verra à Radio-Canada. Le télédiffuseur profite de la généreuse offre de Radio-Canada depuis 1992. Il n'était pas en mesure, hier, de dévoiler le nombre de personnes qui ont regardé le défilé l'année dernière. Mais l'année précédente, 22 000 personnes se sont branchées sur Radio-Québec. A Radio-Canada, quelque 230 000 personnes ont regardé le défilé l'an dernier.

TVA n'est pas non plus en mesure de fournir des indices d'écoute pour son défilé de 1993 — la fin de juin n'ayant fait l'objet d'aucune enquête sur les indices d'écoute — mais avait attiré, l'année précédente, quelque 250 000 personnes. TVA a déjà, dans le passé, partagé les images du défilé avec Radio-Canada, pour limiter des coûts. Il fait cavalier seul depuis deux ans. C'est Claude Charron qui, cette année encore, commentera le défilé. Mais c'est Richard Garneau qui remplacera Pierre Bruneau à la coanimation. Ce dernier est en vacances.

Il paraît que le défilé de cette année sera particulièrement visuel. Et fera donc de la bonne télévision. Souhaitons le car il y aura de la Saint-Jean partout à la télé. Et, le réseau Quatre Saisons qui n'entre en ondes qu'à 15h30!

Ouvert ou fermé?

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

La quasi-totalité des services gouvernementaux fédéraux, provinciaux et municipaux seront fermés demain à l'occasion du congé férié de la Fête nationale des Québécois.

Célébrations obligent, plusieurs succursales de la Société des alcools du Québec pêcheront toutefois par exception, notamment celles qui, d'habitude, sont ouvertes le dimanche, celles qui sont situées à l'extérieur des centres commerciaux ainsi que les deux comptoirs de vin en vrac de la métropole et de la Vieille Capitale.

En revanche, les heureux gagnants des tirages spéciaux de Loto-Québec devront patienter jusqu'à lundi pour toucher le fruit de leur mise.

A Montréal, les bureaux Accès-Montréal et d'arrondissement, les patinoires intérieures, les centres de loisirs, les centres sportifs, les piscines intérieures, la bibliothèque centrale, les bibliothèques de quartier, les maisons de la culture et la Chapelle historique du Bon-Pasteur garderont leurs portes closes.

Par contre, les piscines extérieures, les courts de tennis, le golf

municipal, les marchés publics, le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium, le Planétarium Dow, le Centre d'histoire de la Place d'Youville et le Musée d'archéologie et d'histoire de Pointe-à-Callière demeureront ouverts.

La collecte des ordures ménagères se déroulera selon l'horaire habituel, mais il n'y aura pas de collecte sélective des matières recyclables.

Compte tenu des festivités, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) devra dérouter temporairement les lignes d'autobus 10, 14, 29, 30, 45, 55, 61, 67, 80, 94, 97, 125, 129, 132, 139, 168, 185 et 197 pendant le défilé de la Saint-Jean.

Le soir du 24 juin, les lignes de métro 1 (verte), 2 (orange) et 4 (jaune) demeureront en service une demi-heure plus tard pour permettre aux fêtards du parc Maisonneuve de regagner leur quartier.

Le dernier train au départ de la station Honoré-Beaugrand en direction de celle d'Angrignon quittera le quai d'embarquement à 1h16.

Sur le reste du réseau, le service dispensé vendredi le sera selon l'horaire et la fréquence habituellement en vigueur le dimanche.

Les gros méchants climatiseurs

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les industriels et propriétaires de grands édifices de la région métropolitaine pourraient économiser 27,9 mégawatts (MW) et épargner ensemble 1,2 millions de dollars par année s'ils remplaçaient les gros climatiseurs installés sur leurs toits dans les années 70 par des appareils récents.

C'est ce qu'indique une étude divulguée hier par la Corporation des maîtres entrepreneurs en réfrigération du Québec et l'Association des entrepreneurs en ventilation et climatisation du Québec sur l'état du parc de climatiseurs industriels et commerciaux de la grande région de Montréal. Cette étude a recensé 13 000 appareils de réfrigération de cinq à 20 tonnes, qui ont été installés dans les années 70 et qui, partant, ont terminé leur vie utile ou presque. Mais voilà, les propriétaires rafistolent les appareils bourrés de CFC et de HCFC, des produits chimiques dommageables pour la couche d'ozone. Les risques de fuite augmentent, évidemment, avec l'âge des appareils.

L'utilisation de nouveaux appareils aurait donc deux impacts importants sur l'environnement, estime le président de la corporation, M. Robert Thivierge, soit la réduction des fuites de

CFC et la demande en électricité et en gaz naturel. Les 27,9 MW épargnés grâce à de nouveaux appareils, a souligné M. Thivierge, équivalent à la puissance d'un barrage comme celui en construction au lac Robertson, sur la Basse-Côte-Nord.

Les maîtres entrepreneurs en réfrigération n'ont pas demandé officiellement à Hydro-Québec et à Gaz Métropolitain, qui vendent cette énergie gaspillée, de participer financièrement à un programme de modernisation de la réfrigération industrielle dans les grandes villes.

Mais ils l'ont suggéré fortement en indiquant que le programme souhaité par les entrepreneurs «aurait le même avantage que le programme Bi-énergie nouvelle, phase 1».

Si on remplaçait 80 % des 13 000 gros climatiseurs installés dans les années 70, a précisé M. Thivierge, soit les «équipements fatigués et peu performants», les nouveaux appareils susciteraient des gains énergétiques de 30 à 40 %. Le programme, quant à lui, pourrait créer 800 emplois en trois ans. Cette conversion de la réfrigération pourrait augmenter le taux d'efficacité encore plus si les propriétaires en profitaient pour améliorer davantage l'efficacité de leur chauffage. Dans certains cas, cela pourrait ouvrir des portes à Gaz Métropolitain en lui amenant de nouveaux clients.

Quand 7 millions de gens...
Fête nationale Québec 1994

Nous en sommes les responsables depuis 11 ans mais elle nous anime depuis 160 ans!

Bonne Fête nationale!



Du Mouvement national des Québécoises et Québécois, de ses Sociétés nationales et Sociétés Saint-Jean-Baptiste affiliées et de ses Comités organisateurs régionaux.

IMMIGRATION NOUVELLE ADRESSE

À compter du lundi 27 juin 1994, les Centres d'immigration du Canada de la région métropolitaine de Montréal, à l'exception du Centre d'immigration du Canada de Dorval, seront regroupés au

Centre d'immigration du Canada Montréal
1010, rue Saint-Antoine Ouest
2e étage
Montréal (Québec)
H3C 1B2

Téléphone (24 heures par jour) : (514) 496-1010

Veuillez prendre note que le nouveau Centre d'immigration du Canada Montréal ouvrira ses portes à 13 heures le lundi 27 juin 1994.



Citoyenneté et Immigration Canada

Citizenship and Immigration Canada

Canada

L'école est finie...

VACANCES POUR FILLES ET GARÇONS 6-16 ANS

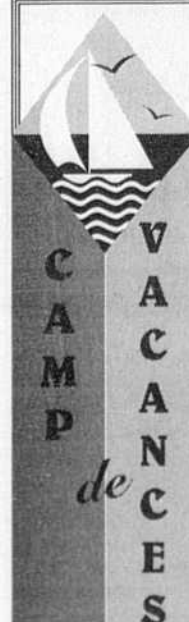
Équitation ski nautique Voile canot escalade etc...

Séjours disponibles en juillet et août fin de semaine et semaine

Base de plein air St-Jovite / Mt-Tremblant

1-800-265-CAMP

Base de Plein Air St-Jovite/ Mt-Tremblant
C.P. 515, SAINT-JOVITE (QUÉBEC) J0T 2H0



LE DEVOIR

POLITIQUE

EN BREF

MÉDICAMENTS:
SENSIBILISATION DES
PERSONNES ÂGÉES

Québec (PC) — La ministre de la Santé et des Services sociaux, Lucienne Robillard, a rendu public, hier, une stratégie visant à sensibiliser les personnes âgées au danger d'une utilisation irrationnelle et quelquefois mortelle des médicaments, et à contrôler les professionnels qui prescrivent trop facilement des médicaments.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Robillard a rappelé que les habitudes de consommation des personnes âgées inquiètent, et qu'il est devenu nécessaire d'être plus agressif dans les campagnes d'information pour obtenir des résultats.

Dans l'étude du Comité d'analyse de la Régie de l'assurance-maladie du Québec, chaque personne âgée participante disposait, en moyenne, de trois ordonnances actives, alors que 19 % en avaient au moins cinq. Par ailleurs, dans une enquête réalisée à Québec, 85,8 % des personnes âgées interrogées ont dit consommer au moins un médicament en vente libre en plus de ceux qui leur sont prescrits.

Les principaux facteurs qui influencent les aînés à surconsommer sont souvent liés à la retraite, au sentiment de perte de statut, à la solitude et au décès d'être chers. «Trop souvent, note l'étude, la solution médicamenteuse est la seule forme de réconfort offerte en réponse au sentiment d'impuissance, au mal de vivre et à la baisse de l'estime de soi que vivent bon nombre de personnes âgées vis-à-vis de leur environnement.»

BILINGUISME: LE FISC
DEVRAIT S'EN MÊLER

Vancouver (PC) — Les francophones de Colombie-Britannique devraient payer moins d'impôts, parce qu'ils n'ont accès qu'à 60 % des services fédéraux, affirme la Fédération des francophones de cette province. La présidente de la Fédération, Mme Nicole Hennessey, affirme que les francophones sont insatisfaits des services en français offerts par les ministères fédéraux. «Désolés, la personne est absente, l'agent bilingue est en vacances, elle sera ici vers 16h30, il est malade...». Ce sont quelques échantillons des réponses qu'ont reçues les personnes chargées par la Fédération d'effectuer une vérification des services des ministères.

La SAAQ s'engage à
humaniser ses rapports avec
les accidentés de la route

«Une farce monumentale», disent deux experts que les bonnes intentions de la Société n'émeuvent pas

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Humaniser les rapports avec les accidentés de la route, voilà le grand objectif que se fixe la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) dans l'espoir de redorer son image, ternie par les critiques sur les indemnités souvent dérisoires versées par l'organisme et la façon parfois inique de traiter les victimes d'accidents routiers.

Humaniser les relations mais aussi simplifier les procédures de réclamation, déjudiciariser le processus d'indemnisation, accroître l'accès à l'information, responsabiliser davantage les agents de première ligne, consulter plus régulièrement les représentants des accidentés, en nommer quelques-uns au conseil d'administration... Les bonnes intentions sont nombreuses, mais aucun changement n'est apporté à la loi.

Autrement dit, toutes les promesses de la SAAQ reposent sur le bon vouloir de ses employés. Et c'est justement ce qui fait peur à Jocelyne Dubé et Me Marc Bellemar, deux des experts les plus crédibles et expérimentés dans le domaine. «Ce document est une farce monumentale, dira d'abord Bellemar. Du vent, un ballon électoral, rien d'autre.»

«Les participants au comité de travail créé il y a un mois pour apporter des solutions aux problèmes de la SAAQ ont été manipulés du début à la fin, soutient Jocelyne Dubé, porte-parole de DAATAQ, un organisme de défense des droits des accidentés.

«La SAAQ a délibérément "paqueté" le comité d'associations dont la plupart ne connaissent à peu près rien à la loi et aux pratiques de la Société. C'était facile de les bernier. Et c'est ce qui est arrivé. Juste un exemple: les gens composant le comité se sont rencontrés cinq fois pour travailler. Oui, cinq fois seulement, dont deux pour fixer l'agenda et prendre connaissance d'un rapport préliminaire...»

Normand Cherry, ministre des Transports, et Georges Lalande, président de la SAAQ, ne sont pas d'accord.

Pour eux, une ère nouvelle commence. Terminée en effet l'époque où la SAAQ voyait des fraudeurs partout. On améliorera les communications, on installera un service de conciliation, mais surtout, on changera les mentalités dans l'espoir de donner plus de justice et de compassion aux accidentés.

Mais la loi reste la même.

«Et c'est le cœur du problème, dit Jocelyne

Dubé. Les sommes effarantes que les accidentés doivent déboursier pour contester les décisions des médecins de la SAAQ continueront d'être effarantes. C'était un problème majeur et ça le demeure. Même chose pour le bureau de révision — composé d'individus payés par la SAAQ pour maintenir ou corriger les décisions de première instance rendues... par la SAAQ. Il continuera de démolir huit fois sur dix les prétentions des victimes. Pourquoi, pensez-vous?»

«Parce que tous les articles de la loi demeurent intacts, on continuera de verser 1 % du maximum assurable à des gens complètement défigurés, d'exiger des paraplégiques et des quadraplégiques qu'ils se contentent du matériel urologique insuffisant qu'on leur rembourse...»

«Malgré les discours, ajoute-t-elle, ou juste parce qu'on ne va pas plus loin que cela — les employés de la SAAQ continueront de faire ce qu'ils ont l'habitude de faire, et ça inclut les appels téléphoniques proprement dégueulassés faits aux accidentés mécontents pour les menacer de les jeter à la rue ou de vider leur frigidaire s'ils contestent leurs décisions. Et des preuves, j'en ai.»

Le document remis hier à la presse est parfois troublant. On peut y lire notamment:

«Une fois entraînés à la négociation, les agents de service à la clientèle seront aptes à émettre des messages clairs, particulièrement dans les cas de refus, pour amener le réclamant à accepter la décision rendue.»

Ou encore:

«Ils seront habiles à responsabiliser la clientèle, favorisant ainsi un climat réceptif et ne provoquant pas de résistance (...).»

Pour Georges Lalande et le ministre Cherry, il ne fait aucun doute que le «changement de mentalité» souhaité viendra à bout de toutes les réserves que certains pourraient entretenir à l'endroit de leur démarche.

«Un mécanisme de conciliation volontaire sera créé pour permettre aux personnes insatisfaites de régler leur dossier avant de se présenter au bureau de révision», donne en exemple Georges Lalande, président de la SAAQ.

«D'autre part, nous réexaminerons notre pratique d'évaluation et de constitution de la preuve médicale afin de la rendre moins rigide. Quant au rôle du personnel de première ligne, il sera renforcé de façon à ce que les employés aient la latitude et les outils nécessaires pour assurer la prestation d'un service complet.»

A suivre.

Programme d'assainissement des eaux

La réforme Ryan
est reportéeLOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

Québec a reporté hier à une date indéterminée l'adoption de la réforme du Programme d'assainissement des eaux (PAEQ) proposée par le ministre des Affaires municipales, M. Claude Ryan, une réforme qui aurait augmenté la responsabilité financière de plusieurs villes de la province en ajustant les subventions au niveau de richesse des villes.

M. Ryan n'a toutefois pas été mis en échec par ses collègues dans ce dossier même si plusieurs ministres et députés avaient été saisis par des élus municipaux du mécontentement que pouvait susciter en région une telle réforme à quelques mois des élections. Le ministre des Affaires municipales avait donc décidé de ne pas forcer une décision sur cette réforme avant même de se rendre à la réunion du cabinet, expliquait à ce moment-là un de ses attachés politiques, M. Réjean Bilodeau.

La publication des grandes lignes de cette réforme dans LE DEVOIR hier a cependant provoqué une mobilisation rapide dans le monde municipal et régional.

Le président de l'UMRCQ, M. Pierre-Maurice Vachon, lui-même un ex-président de la Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAQ), a déclaré hier après-midi qu'il inscrirait la question à la réunion de la table Québec-municipalités, qui se réunissait hier soir. Le sujet n'avait pas été inscrit à l'ordre du jour.

M. Vachon avait réuni hier après-midi son état-major pour établir la position de son groupe, qui rejoint d'ailleurs sur plusieurs points la position exprimée au DEVOIR par le président de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), M. Alain Lalumière.

Pour les MRC, le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) doit garder le contrôle des objectifs environnementaux du PAEQ pour s'assurer qu'ils sont maintenus et non pas ramenés à de stricts objectifs administratifs et financiers en matière d'équipements municipaux.

Québec, ajoute M. Vachon, doit aussi définir une date limite à laquelle toutes les municipalités de la province devront se conformer au futur règlement sur les effluents dans les cours d'eau, qui doit s'appliquer indistinctement aux secteurs municipal et privé.

Enfin, ajoute M. Vachon, le MEF doit mettre en place un système de normes de rejet, identiques pour tous, quelle que soit la région.

Actuellement, le MEF pense avoir des normes différentes selon la taille des cours d'eau, ce que le président de l'AQTE dénonce en signalant qu'il est inconcevable que le gouvernement «utilise la dilution comme politique de dépollution» alors que la Loi de l'environnement l'interdit explicitement.

Pour les MRC, le ministre des Affaires municipales «doit subordonner les règles administratives et financières aux objectifs environnementaux définis par le MRF, consacrer ses énergies à aider les municipalités à atteindre la date limite du programme en simplifiant les règles régissant ces projets, en demandant à la SQAQ de gérer la décroissance du programme et de s'abstenir dans les coûts inutiles en lui créant une obligation de résultat, pour que tout soit terminé comme prévu, au meilleur coût, en 1998».

Le président de l'AQTE, pour sa part, estime que si Québec fait payer plus cher l'épuration des eaux usées aux villes inscrites en fin de programme, il paralysera tout simplement ce programme «et privera

les villes et les contribuables, qui ont déjà investi six milliards dans les usines d'épuration, des bénéfices attendus parce qu'elles seront toujours polluées par leurs voisines».

«Qu'on revioie les règles du PAEQ, d'accord, ajoute M. Lalumière, mais à la condition de consolider ses objectifs environnementaux en maintenant la règle de l'équité sociale, c'est-à-dire une aide égale pour tous et non pas amoindrie en fin de course.»

Du côté des MRC, on estime qu'une règle qui ajusterait les subventions du PAEQ sur la richesse des villes, soit la clef de voûte de la proposition Ryan, provoquerait le «désengagement officiel ou réel d'une centaine de municipalités».

Et non des moindres, car, a-t-on pu établir hier avec un spécialiste au dossier, l'épuration des eaux usées n'est pas encore réalisée dans des villes aussi importantes que Sainte-Thérèse, Rosemère, Blainville et Bois-des-Filions, Saint-Jérôme, Lachute, Saint-Bruno et Saint-Basile-le-Grand, Joliette, Charny, Beauséjour, Chicoutimi (pour des ajouts majeurs), Rivière-du-Loup et Sept-Îles.



Claude Ryan

COLLÈGE FRANÇAIS
(Primaire) Maternelle — Secondaire — Collégial

LE COLLÈGE FRANÇAIS S'ASSOCIE
AUX FESTIVITÉS DU 24 JUIN
OUVERTURE D'UNE NOUVELLE
CLASSE DE SECONDAIRE I
À MONTRÉAL ET À LONGUEUIL

Admission sur dossier: à cette période de l'année, nous acceptons l'inscription sur présentation du dossier ou des derniers bulletins scolaires. Après étude ou analyse des résultats l'inscription peut se faire immédiatement, à moins qu'un test ne soit nécessaire.

AUTRES ADMISSIONS

MATERNELLE ET PRIMAIRE

- Annexe nord (Cartierville), 12349, rue De Serres
 - Annexe sud (Longueuil), 1391, rue Beaugard
 - Annexe centre (Montréal, centre-ville), 5155, rue de Gaspé
- (Renseignez-vous sur les déductions à l'impôt, surtout en prématernelle et maternelle, qui réduisent les frais de scolarité.)

SECONDAIRE II, III, IV, V (À MONTRÉAL ET À LONGUEUIL)

- Il reste quelques places à ces 4 niveaux.
- Pensionnat en sec. I, II, III, et IV.
- Résidences pour sportifs en sec. V.
- Transport scolaire assuré par les autobus du Collège (Montréal, Laval, Bases-Laurentides, Rive-Sud)
- Études-sports: hockey, football, soccer, badminton.

TRANSPORT SCOLAIRE (VILLES DESSERVIES)

PRIMAIRE ET SECONDAIRE LONGUEUIL

- Saint-Bruno, Saint-Hubert;
- Brossard, Lafleche, Greenfield Park, Saint-Lambert;

PRIMAIRE CARTIERVILLE, MONTRÉAL ET SECONDAIRE MONTRÉAL

- Blainville, Sainte-Thérèse-en-Haut, Ville Lorraine, Vimont, Bois-des-Filions, Boisbriand;
- Ville de Laval (toutes municipalités sauf Saint-François et Saint-Vincent-de-Paul);
- Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Eustache, Sainte-Dorothée et Deux-Montagnes;
- Mascouche, Terrebonne;
- Repentigny, Lachenaie, Pointe-aux-Trembles;
- Kirkland, Sainte-Geneviève, Roxboro, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Pierrefonds;
- Île Bizard.

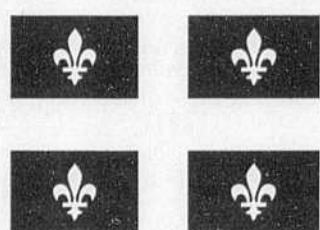
COLLÉGIAL

Les inscriptions continuent jusqu'au 20 août 1994

RENSEIGNEMENTS, PROSPECTUS, INSCRIPTIONS

COLLEGE FRANÇAIS

185 Av. Fairmount Ouest, Montréal 495-2581

BONNE FÊTE
NATIONALE!

OUVERT SUR
LE MONDE
TOURNÉ
VERS
L'AVENIR

BLOC
QUÉBÉCOIS

JOYEUSE

À TOUTES LES QUÉBÉCOISES

FÊTE

ET À TOUS LES QUÉBÉCOIS!

NATIONALE



UNIVERSITÉ
Concordia

ON VOUS PRÉPARE POUR LE MONDE

La force
de l'amour

Jean-Claude Côté

Ce cahier d'apprentissage se veut un outil pratique qui puisse faciliter la compréhension et l'assimilation des différents objectifs du programme d'enseignement moral et religieux catholique de la 2^e année du secondaire. Tous les objectifs de ce programme sont conformes à la proposition d'allègement du ministère de l'Éducation du Québec.

Cahier de fiches d'activités
ISBN 2-7601-3307-9 (270 p.) 13,75 \$
Guide du maître
ISBN 2-7601-3308-7 (314 p.) 40,00 \$

2^e secondaire

- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE-UQAM
335, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)
Tél.: (514) 284-2210 Télécopieur: (514) 284-1849
- LIBRAIRIE GUÉRIN UNIVERSITAIRE ET COLLÉGIAL
168-170, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2X 1K9
Tél.: (514) 861-5647 Télécopieur: (514) 861-5307
- LIBRAIRIE GUÉRIN (primaire et secondaire)
4560, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L3
Tél.: (514) 849-1112 Télécopieur: (514) 849-6360
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels d'occasion)
4440, rue Saint-Denis
Montréal (Québec) H2J 2L1
Tél.: (514) 843-6241
- LIBRAIRIE GUÉRIN (manuels et littérature)
Station Métro-Longueuil
Longueuil (Québec) J4K 2T4
Tél.: (514) 677-6525



guérin Montréal
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Téléc.: (514) 842-4923

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

LE RACISME S'ÉTEND

Londres (Reuter) — Le racisme s'étend en Grande-Bretagne et la police et le gouvernement devraient faire davantage pour le combattre, a déclaré hier la Commission de l'intérieur de la Chambre des communes. «Le racisme s'étend rapidement, il ne faut pas perdre de temps», dit la commission dans un rapport. Elle demande notamment à la police d'engager davantage d'agents d'origine étrangère et appelle le gouvernement à prévoir une peine de cinq ans de prison pour les coupables de violences racistes. La commission souligne qu'il y a chaque année en Grande-Bretagne 140 000 incidents racistes, dont seulement 8000 sont signalés à la police.

L'OPPOSITION GAGNE EN POLOGNE

Varsovie (AFP) — Le président du principal parti d'opposition polonais, l'Union pour la Liberté, M. Tadeusz Mazowiecki, a estimé hier à Varsovie que les élections communales de dimanche avaient «arrêté la tendance dangereuse au retour des forces ex-communistes au pouvoir». Depuis les législatives de septembre dernier, la Pologne est gouvernée par une coalition de gauche composée du parti paysan PSL et de l'alliance ex-communiste SLD. Au cours d'une conférence de presse consacrée aux communales — marquées par une participation d'environ 34% et dont les résultats devraient être connus aujourd'hui ou demain — M. Mazowiecki a indiqué que les élus de son parti ne formeraient pas de coalitions locales avec le SLD. Selon des résultats provisoires, l'Union pour la Liberté aurait gagné dans plusieurs villes.

ABIOLA BRAVE LES MILITAIRES

Lagos (AFP) — Moshood Abiola, principale figure de l'opposition nigérienne, recherché par la police, a bravé à nouveau hier le régime militaire en s'adressant à plus de 2000 de ses partisans enthousiastes, en plein cœur de Lagos. Il s'agissait de la première apparition publique du milliardaire musulman depuis le 11 juin, date à laquelle il s'était proclamé «président et commandant en chef des Forces armées du Nigeria» sur la base du mandat que lui avait accordé, selon lui, le peuple nigérien lors de l'élection du 12 juin 1993, annulée par les militaires. Il a affirmé, sous les vivats des habitants de Shita, un quartier populaire de Surulere que, «dans les 30 jours», il soumettrait la liste des membres de son gouvernement d'union nationale à l'approbation du Sénat, dissous en novembre 1993 comme toutes les institutions démocratiques du Nigeria par le général Sani Abacha, au lendemain de son arrivée au pouvoir.

KOZYREV MENACE LES SERBES

Bruxelles (Reuter) — Le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozirev, a laissé entendre hier que Moscou ne serait plus opposé à une levée de l'embargo sur les armes pour les Musulmans de Bosnie si les Serbes refusaient un plan de paix préparé par les grandes puissances. Lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'un entretien avec le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher à Bruxelles, il a dit en réponse à une question sur la levée de l'embargo: «Rien n'est exclu de l'examen pour l'instant».

DES SANCTIONS CONTRE LA CORÉE DU NORD

Bruxelles (AFP) — Les États-Unis et la Russie ont annoncé hier à Bruxelles qu'ils étaient d'accord sur l'imposition de sanctions rapides à la Corée du Nord si celle-ci persiste à refuser les contrôles internationaux sur son programme nucléaire. Le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozirev a déclaré qu'on devrait attendre 30 jours pour permettre aux Nord-Coréens de respecter leurs obligations. Une conférence internationale devrait s'ouvrir dans cette période de 30 jours pour permettre à la Corée du Nord «d'ouvrir la porte» à des «mesures positives», a-t-il dit lors d'une conférence de presse donnée en compagnie du secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui avait assisté auparavant à l'Etat à la cérémonie de signature de l'acte d'adhésion de la Russie au Partenariat pour la paix.

SOMMET HUSSEIN-RABIN?

Washington (Le Monde et AFP) — Pour la première fois, le roi Hussein de Jordanie a déclaré mardi à Washington qu'il était prêt à rencontrer le premier ministre israélien Yitzhak Rabin. «Lorsque le moment sera venu (...), je serai prêt» à rencontrer les dirigeants israéliens, a-t-il dit lors d'une visite privée aux États-Unis. «Nous sommes sur le point d'entamer des négociations sérieuses qui pourraient conduire à l'instauration de la paix», a ajouté le souverain, répétant qu'une rencontre avec M. Rabin avant la signature d'un traité était «très possible». Auparavant, à Amman, un haut responsable avait indiqué que la rencontre pourrait avoir lieu en marge de la signature d'un accord jordanien-israélien sur le tracé des frontières, en principe en octobre. A Jérusalem, M. Rabin avait déclaré quelques heures plus tôt qu'il était prêt à rencontrer le souverain hachémite «n'importe où et n'importe quand».

L'IMMUNITÉ DE TAPIE EN QUESTION

Paris (Reuter) — La commission des immunités de l'Assemblée a adopté hier les rapports de Dominique Bussereau (UDF) en faveur de la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie dans deux affaires liées à son yacht, le Phocée. Ces deux demandes de levée d'immunité du député MRG des Bouches-du-Rhône seront examinées en séance publique le mardi 28 juin, à moins que l'intéressé, touché par la loi sur le cumul des mandats, ne démissionne lui-même de son siège de député national comme il l'a déjà entendu à plusieurs reprises. Treize des 15 membres de la commission des immunités, présidée par Arthur Dehaene (RPR), ont voté pour la levée, dont le représentant du groupe PS, Daniel Vaillant. Georges Sarre (République et Liberté) n'a pas participé au scrutin et le commissaire PC, Jean-Claude Lefort, était absent. La chancellerie avait transmis à l'Assemblée ces deux demandes le 13 juin, au lendemain des élections européennes. La première émane d'Eva Joly, juge d'instruction parisien chargé du dossier d'abus de biens sociaux concernant la gestion du yacht. La seconde émane du fisc à propos de l'immatriculation en tant que navire de commerce de ce même bateau.

L'intervention française au Rwanda

L'ONU accorde sa bénédiction

Les soldats français vont se déployer d'ici samedi

D'APRES AFP ET REUTERS

New York — La France a obtenu hier le feu vert de l'ONU pour lancer une opération militaire multinationale sous son commandement au Rwanda, destinée à protéger les populations civiles contre les massacres.

L'opération «Turquoise», qui mobilisera quelque 2500 soldats français, devrait être lancée par la France dès ce matin au Rwanda, mais des incertitudes persistent à propos des détails opérationnels de l'intervention, qui a suscité des approches nuancées au sein de l'exécutif français.

La résolution 929 adoptée hier par le Conseil de sécurité autorise la France et les pays qui participeront à l'opération multinationale à employer «tous les moyens nécessaires» pendant «une période de deux mois», pour protéger les civils et assurer la distribution de l'aide humanitaire, avant de passer le relais à l'opération de l'ONU au Rwanda (MINUAR), lorsque les renforts prévus de Casques bleus auront été déployés.

Le texte, adopté sous le chapitre VII de la Charte des Nations unies (possible recours à la force), précise que le coût de l'opération multinationale sera à la charge

des pays qui y participeront et non pas de l'ONU.

Le Conseil de sécurité a approuvé de justesse l'initiative française, par dix voix pour, aucune contre et cinq abstentions — celles du Brésil, de la Chine, de la Nouvelle-Zélande, du Nigeria et du Pakistan.

Un minimum de neuf voix est requis pour l'adoption d'un texte au Conseil de sécurité. Le résultat du vote, l'un des plus serrés pour une opération de maintien de la paix, reflète les réserves suscitées par l'initiative française dans de nombreux pays.

Les rebelles du Front patriotique du Rwanda (FPR), qui accusent Paris de vouloir venir en aide au gouvernement rwandais, sont farouchement opposés à cette initiative.

«Nous nous opposerons à l'intervention française par tous les moyens à notre disposition», a déclaré son porte-parole aux Nations unies, Claude Dusaidi.

A Paris, Jacques Bihozagara, responsable des relations internationales du FPR, a également estimé que l'intervention française, «trop tardive», risquait de «compliquer les choses et d'embraser toute la région».

Le Sénégal s'est d'ores et déjà engagé à envoyer des troupes aux côtés des soldats

français, et le feu vert donné par le Conseil de sécurité pourrait entraîner d'autres contributions de pays africains ou européens, estiment les diplomates.

Le premier ministre français Edouard Balladur a posé des conditions restrictives à l'action militaire, les soldats français ne devant pas pénétrer selon lui au cœur du Rwanda, mais se limiter à des opérations humanitaires menées à partir des régions frontalières.

Le ministre français de la Défense François Léotard a affirmé que l'opération aura d'abord un objectif «très limité» à l'intérieur du Rwanda, près de la frontière du Zaïre «où sont signalés environ 8000 Tutsis menacés» par les forces gouvernementales à majorité hutue dans la région de Cyangugu, au sud-ouest du pays, contrôlée par les troupes gouvernementales.

Prendant la parole devant le Conseil après l'adoption de la résolution, l'ambassadeur de France à l'ONU, M. Jean-Bernard Mérimée, a souligné le but «exclusivement humanitaire» de l'initiative française «motivée par la détresse des populations».

«Nos soldats au Rwanda n'auront pas pour mission de s'interposer entre les bé-

ligérants et encore moins d'influer de quelque manière que ce soit sur la situation militaire et politique», a dit Mérimée. «Notre objectif est simple: secourir les civils menacés, faire cesser les massacres, et cela de manière impartiale», a poursuivi l'ambassadeur.

Son homologue américaine, Mme Madeleine Albright a exprimé le «soutien ferme» des États-Unis à l'initiative, mais elle a invité la force déployée par la France «à donner dès son arrivée des preuves de son impartialité».

De son côté, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, s'est clairement prononcé en faveur de l'intervention. Il a même assisté aux dernières consultations qui ont précédé le vote de mercredi, pour tenter de convaincre les diplomates encore sceptiques.

À l'issue de la réunion, M. Boutros-Ghali a exprimé sa «gratitude» au gouvernement français «pour cette initiative humanitaire extrêmement courageuse de diriger une force multinationale pendant une période intérimaire au Rwanda, jusqu'au moment où nous aurons l'occasion de terminer la composition des forces des Nations unies, et où l'ONU pourra prendre la relève».

La Russie adhère au Partenariat de l'OTAN

Bruxelles (AFP) — La Russie a signé hier à l'OTAN le Partenariat pour la paix, un vaste programme de coopération militaire qui constitue un grand pas en avant dans le rapprochement des anciens adversaires de la guerre froide.

Le ministre russe des Affaires étrangères Andreï Kozirev, qui a signé le document-cadre du Partenariat après plusieurs mois de tergiversations, a déclaré «ceci n'est pas un Yalta 2, mais un Bruxelles 1», faisant allusion au rejet par l'OTAN et la Russie d'une nouvelle division du monde.

«Il y a 53 ans (le 22 juin 1941), l'Allemagne nazie a attaqué l'Union soviétique et cette guerre a coûté à la Russie et à d'autres États des millions de vies humaines», a rappelé M. Kozirev lors d'une conférence de presse. Les bonnes relations entre Moscou et les autres pays «constituent la meilleure garantie pour nous tous que rien de similaire ne puisse se renouveler», a-t-il dit.

«Je suis convaincu qu'en ouvrant un nouveau chapitre de leurs relations, la Fédération russe et l'OTAN seront consistants et persistants pour construire une Europe plus stable et plus sûre», a-t-il dit.

L'OTAN a également fait allusion aux conflits du passé. «Nous voulons créer une Europe non seulement libérée de la guerre, mais aussi libérée de la peur. Nous ne devons pas répéter les erreurs du passé de l'Europe. La sécurité de certains ne peut être assurée grâce à l'insécurité des autres», a déclaré le secrétaire général adjoint de l'OTAN Silvio Balanzino.



Andreï Kozirev

PHOTO AP

«L'expansion de l'OTAN, quand elle arrivera, ne veut pas dire isoler la Russie, ni établir de nouvelles divisions ou frontières, et ne nous éloignera pas d'une Europe unie. Elle doit être vue comme une contribution à la stabilité dans un nouvel ordre euro-atlantique», a ajouté M. Balanzino.

Interrogé plusieurs fois par la presse sur l'élargissement à l'Est de l'OTAN, M. Kozirev a éludé cette question en indiquant que son pays avait d'excellentes relations avec la Pologne, qui souhaite entrer de plein droit dans l'OTAN.

La Russie s'est opposée à l'élargissement à l'Est de l'OTAN, un principe décidé par l'OTAN en janvier. Le

Partenariat, auquel 21 pays ont adhéré — y compris la Russie — est un programme de coopération qui comprend des manœuvres, de la planification et des opérations de maintien de la paix communes.

À propos d'une éventuelle adhésion de la Russie à l'OTAN, écartée à court et moyen terme dans les milieux atlantiques, le secrétaire d'Etat Warren Christopher, qui participait à la cérémonie, a répondu à la presse: «Tous les États membres du Partenariat pour la paix sont des membres potentiels de l'OTAN. Cela leur donne à chacun la possibilité de démontrer leur capacité à devenir membres» de plein droit de l'OTAN.

M. Balanzino a rappelé que dans les relations OTAN-Russie, «il n'y aura ni veto ni droit de regard»: chaque partenaire sera libre de prendre ses décisions sans interférence. Plusieurs pays de l'Est, rappelle-t-on, craignent notamment que Moscou puisse s'opposer à leur entrée de plein droit dans l'OTAN à l'avenir.

Pour développer leurs relations, la Russie et l'OTAN prendront comme base un document rendu public mercredi. Intitulé «Relevé des conclusions», le texte, qui n'a pas été signé, indique que les deux parties sont convenues «de poursuivre par la voie d'un dialogue et d'une coopération larges et renforcées dans les domaines où la Russie a des contributions uniques et importantes à apporter, à la mesure de son poids et de sa responsabilité de puissance européenne, internationale et nucléaire majeure».

CORÉE DU NORD

Pyongyang accepte les conditions américaines

New York (AFP) — La Corée du Nord a fait savoir hier aux États-Unis qu'elle acceptait les trois conditions posées par Washington portant sur le gel de ses programmes nucléaires, en vue d'une reprise des négociations bilatérales qui aurait lieu avant la mi-juillet à Genève, a-t-on annoncé de sources occidentales au siège de l'ONU.

La Corée du Nord a informé les États-Unis de sa volonté de geler son programme nucléaire, condition essentielle à la reprise d'une troisième ronde de négociations avec les États-Unis, a confirmé hier le président Clinton.

«Nous avons informé la Corée du Nord que nous sommes prêts à nous engager dès le début du mois prochain dans une nouvelle série de négociations», a déclaré M. Clinton au cours d'une conférence de presse à la Maison-Blanche.

La réponse de la Corée du Nord à la lettre adressée lundi dernier au gouvernement de Pyongyang par M. Robert Gallucci, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé du dossier nord-coréen, a été reçue hier au département d'Etat à Washington, a indiqué à New York à l'AFP un diplomate occidental, sous couvert de l'anonymat.

Le gouvernement américain avait fait savoir la semaine dernière qu'il accepterait d'entamer une troisième session de négociations avec Pyongyang si le régime nord-coréen remplissait trois conditions: qu'il ne retire pas l'uranium enrichi extrait de son réacteur de Yongbyon pour obtenir du plutonium (produit indispensable à la fabrication d'engins nucléaires), qu'il ne recharge pas ce réacteur pour obtenir de l'uranium enrichi, et qu'il autorise les inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à rester à Yongbyon.

«Les trois conditions ont été acceptées par les Nord-Coréens», a souligné le diplomate.

Un haut responsable américain avait indiqué mardi que les États-Unis suspendraient leur campagne à l'ONU en faveur de sanctions contre la Corée du Nord, si Pyongyang acceptait les conditions de Washington en vue du gel du programme nucléaire nord-coréen.

Aden et Sanaa campent sur leurs positions

Aden (AFP) — Aden et Sanaa ont réaffirmé hier des points de vue inconciliables qui ne laissent entrevoir aucune perspective d'un arrêt des combats au Yémen, alors que des bombardements sporadiques se sont poursuivis sur la grande ville du sud.

Les troupes du président Ali Abdallah Saleh, qui ont maintenu leur pression sur les fronts entourant Aden, ont tiré dans l'après-midi deux obus sur le quartier résidentiel de Cheikh Osman, proche banlieue nord de la ville, sans faire de victime, selon des sources militaires sudistes.

Huit militaires sudistes ont été par ailleurs blessés sur le front, près de Bir Ahmed, à 20 km au nord-ouest d'Aden,

selon des sources hospitalières. Des duels d'artillerie opposaient par intermittence en fin d'après-midi les forces nordistes et sudistes sur les différents fronts, a-t-on constaté.

Dans la matinée, deux obus sont tombés sur la rade du port d'Aden, sans faire de victime, alors que huit roquettes Katioucha ont été tirées sur le secteur de l'aéroport mais sans toucher la piste, selon un porte-parole sudiste.

Ces tirs font suite à plusieurs tentatives de percée des nordistes en direction d'Aden durant les dernières 72 heures, que les sudistes ont pu contenir, l'AFP n'ayant relevé mardi soir aucune modification des lignes de front.

Dans la nuit de mardi à hier, les combats sur les fronts près d'Aden et les bombardements des banlieues de la ville avaient fait 12 morts et 36 blessés, en majorité des civils, selon des sources officielles et hospitalières.

«Nous avons arrêté la progression des forces ennemies sur tous les fronts», a affirmé un porte-parole à Aden. Toutefois, le gouverneur d'Aden, le général Saleh Mounasser al-Sili, n'a pas exclu une nouvelle tentative de percée nordiste. «Il se pourrait que les nordistes soient en train de préparer une nouvelle offensive», a-t-il indiqué à l'AFP.

Les troupes du nord ont intensifié leur pression sur Aden à la suite de l'échec de

la mission de l'envoyé spécial de l'ONU Lakhdar Brahimi, qui avait tenté de réunir au Caire les belligérants pour fixer un mécanisme de contrôle d'un cessez-le-feu.

Les perspectives d'un arrêt des combats semblent s'amenuiser, les deux parties campant toujours sur leurs positions, plus d'un mois et demi après le déclenchement de la guerre civile, le 5 mai.

Sanaa «refuse catégoriquement» le déploiement d'observateurs étrangers au Yémen, que réclament les dirigeants sudistes, a rappelé hier à Doha le vice-premier ministre yéménite Abdel Wahab al-Ansi, secrétaire général du mouvement islamiste al-Islah, allié des dirigeants nordistes.

La mort de Napoléon

Un proche l'a empoisonné

Montpellier (AFP) — L'empereur Napoléon a été assassiné à l'arsenic à Sainte-Hélène par un de ses proches, le comte Charles de Montholon, qui voulait capter son héritage, perpétrant ainsi «le crime le plus parfait de toute l'histoire»: telle est la thèse développée par un chercheur français dans un livre à paraître.

M. René Maury, professeur de sciences économiques à l'Université de Montpellier et passionné de toujours d'histoire napoléonienne, affirme avoir pu établir la responsabilité du comte, un des compagnons d'exil de l'empereur déchu, qu'il détaille dans un livre à paraître en automne *L'Assassin de Napoléon*.

Selon M. Maury, Montholon, qui était responsable de l'intendance de la demeure où résidait l'empereur déchu, a administré chaque jour de 1817 à 1821 des doses infimes d'arsenic dans le vin que Napoléon était le seul à boi-

re. L'empereur a ensuite rapidement «présenté 31 des 33 symptômes d'un empoisonnement à l'arsenic, jambes gonflées, perte du système pileux, photophobie, etc.», dit M. Maury qui estime que les analyses effectuées en ce moment sur des cheveux de Napoléon par le FBI devraient confirmer ce verdict.

Pour le spécialiste, le mobile du crime était triple. Montholon cherchait à capter un héritage estimé à 15 milliards de centimes actuels (2,6 milliards de dollars) et voulait venger l'honneur de sa femme que Napoléon avait pris pour maîtresse contre son gré. Pour M. Maury, Albine de Montholon a été vraisemblablement complice de son époux. La troisième raison avancée est «d'ordre plus psychanalytique», dit M. Maury, en détaillant la psychologie d'un aristocrate qui s'est senti humilié par un parvenu dont il subissait l'ascendant.

Invitation à la Messe de la Saint-Jean

présidée par
Monseigneur Jean-Claude Turcotte
Archevêque de Montréal

le vendredi 24 juin à 10 h
à l'église Saint-Jean-Baptiste
4237, avenue Henri-Julien (angle Rachel)

La «Messe pour la Saint-Jean-Baptiste»
de Sylvain Huneault
sera exécutée par un chœur de 130 voix
dirigé par Jean-Pierre Guindon

Tassé
Des placements sûrs
qui rapportent beaucoup
Tassé & Associés, Limitée
Valeurs mobilières
Depuis 1967
514 879-2100

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
+10,19 1891,02	+4,63 4052,18	16,80 3724,77	-0,02 72,16	-4,80 389,50

Sur l'autoroute de l'information

Fin prêt, Free-Net Montréal n'attend plus que les fonds

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Un nouveau réseau électronique régional, le Free-Net Montréal, qui entend relier 50 000 personnes dès cette année et compter 100 000 usagers d'ici trois ans, est fin prêt à voir le jour. Il ne manque plus que l'appui financier des gouvernements et l'engagement de la communauté d'affaires.

Porté à bout de bras par une équipe de bénévoles, ce projet émanant du Réseau électronique du Montréal métropolitain (REMM), un organisme sans but lucratif, dotera la région de Montréal d'un réseau communautaire d'information relié avec ce qu'on appelle l'autoroute de l'information, un réseau accessible à tous et gratuit comme il en existe déjà une vingtaine dans le monde dont quatre au Canada, à Ottawa, Halifax, Vancouver et Trail en Colombie-Britannique.

«Outre les fonds, le projet est prêt à démarrer», a signalé, hier, Me André Laurendeau, du comité de coordination du Free-Net Montréal, au cours d'une conférence de presse annonçant le coup d'envoi de leur campagne de financement.

D'emblée, M. Laurendeau, qui se base sur l'expérience des autres Free-Nets, notamment celui d'Ottawa, est convaincu du succès du réseau montréalais et craint même un certain engorgement qui pourrait causer l'engorgement des usagers. «Le problème, ce ne sera pas de savoir comment les attirer mais comment ne pas les attirer trop vite», a-t-il estimé.

Répartis sur trois ans, c'est deux millions de dollars en immobilisations dont aura besoin le Free-Net de Montréal, en espèces sonnantes mais aussi sous forme de produits ou de services en provenance d'entreprises. Le réseau, qui vise l'autosuffisance financière à la fin de sa troisième année d'existence, souhaite recevoir 475 000 \$ des trois paliers de gouvernement et entend démarrer avec une mise de fonds gouvernementale de 260 000 \$.

Quant aux usagers, ils seront encouragés à verser une contribution volontaire, qui pourrait être de 20 \$ pour un individu et de 150 \$ pour une entreprise, a indiqué M. Laurendeau. «Mais il ne faut pas se leurrer: le point fondamental, c'est que les usagers ne paient rien» pour emprunter le réseau créé «dans le souci de démocratiser l'autoroute de l'information», a-t-il souligné.

Contrairement à UBI, l'autoroute électronique pavée par Vidéotron, et au projet similaire mais encore vague de Stentor, l'entité qui regroupe les

compagnies de téléphone, le Free-Net de Montréal ne transportera aucun message publicitaire de nature commerciale et ne sera pas source d'enrichissement pour les individus, les organismes et les entreprises qui l'abreuveront d'information.

«Ce n'est pas un projet de contenu, c'est un projet de contenu», a décrit le porte-parole. On y trouvera divers renseignements issus des gouvernements, des horaires, de l'information provenant des groupes communautaires, des maisons d'enseignement, etc., enfin, tout ce que les usagers voudront bien mettre à la disposition de la collectivité. Le Free-Net entraînera la multiplication des «groupes d'intérêt» montréalais, qu'on appelle aussi «bataillons de discussion», formés des échanges entre usagers sur un sujet donné. Relié aux autres Free-Nets de la planète, le réseau montréalais donnera un accès limité au réseau mondial Internet et à ses 7000 groupes d'intérêt et offrira un service de courrier électronique. En outre, le Free-Net de Montréal s'affichera en français ou en anglais, au choix de l'utilisateur, et, à ce titre, il sera le seul Free-Net au monde à fonctionner en français, a fait valoir M. Laurendeau.

Fait à noter, des terminaux seront disposés dans des endroits publics — bibliothèques municipales, maisons de la culture, etc. A cet effet, le Free-Net de Montréal a gracieusement reçu 450 terminaux Alex dont Bell ne sait plus que faire mais qui trouvent ainsi une deuxième vocation. Pour le réseau, c'est une des premières commandes privées mais, étrangement, elle provient des bureaux torontois de Bell Communication évoluée, une filiale de Bell Canada.

Techniquement, le Free-Net de Montréal s'appuie sur l'interface World Wide Web, un système hypertexte convivial de la dernière génération qui présente d'intéressantes possibilités multimédia et facilite la navigation au cœur des réseaux.

Selon les prévisions du REMM, le Free-Net montréalais desservira 50 000 branchés avec 175 lignes téléphoniques après un an d'existence, 75 000 avec 250 lignes après deux ans et 100 000 avec 350 lignes à la fin de la troisième année.

Pour l'heure, le Québec accuse un retard flagrant quant au développement de réseaux électroniques locaux eu égard à ce qui se fait en Ontario. Au Québec, ce n'est qu'à Montréal où on travaille à l'établissement d'un Free-Net. En Ontario, par contre, les projets fourmillent dans pas moins de dix villes.

Barrières interprovinciales

L'impasse persiste

Les ministres veulent toujours en arriver à une entente, même de portée limitée, avant l'échéance du 30 juin

Toronto (PC) — L'impasse persiste dans les négociations visant à réduire les barrières commerciales entre les provinces du Canada.

A l'issue d'une rencontre tenue hier à Toronto, l'avant-dernière avant l'échéance du 30 juin, les provinces sont restées sur leur positions.

D'un côté, le Québec, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont réitéré leur volonté de soustraire les sociétés d'État de l'obligation de traiter sur un pied d'égalité les fournisseurs des autres provinces.

De l'autre côté, l'Ontario a réclamé qu'on limite davantage les exceptions à cette entente de libre-échange interprovincial.

A sa sortie de la réunion, la ministre ontarienne Frances Lankin n'a pas caché sa frustration devant l'absence de mouvement: «C'a été une journée frustrante», a-t-elle dit, ajoutant que la véritable négociation devra avoir lieu la semaine prochaine, lors de la dernière rencontre prévue avant l'échéance.

Une première

De son côté, le ministre fédéral John Manley a exprimé la volonté d'en arriver à une entente, même si sa portée risque d'être moins grande que ce qu'Ottawa et l'Ontario auraient souhaité.

Selon lui, le fait que les provinces soient prêtes

à se donner un cadre et un mécanisme de règlement des différends est déjà énorme.

«Ce sera la première entente de libre-échange entre les provinces canadiennes», a-t-il rappelé.

Le ministre de la Saskatchewan, Dwain Lingenfelter, a ajouté que même si l'entente risque d'être incomplète, les provinces pourront continuer de négocier d'autres questions plus tard.

«Moi ce que je veux, c'est des gains économiques, un cadre pour le commerce entre les provinces et une certaine transparence. Vais-je dire non à cela parce qu'il y a trop de sociétés d'État sur la liste d'exceptions? Non», a ajouté le ministre fédéral Manley.

Son homologue québécois Gérald Tremblay abonde dans le même sens.

Hier, à sa sortie de la réunion, il a parlé de progrès et il a dit que si on réussissait à s'entendre sur des points qu'il juge majeurs, comme la bière, les marchés publics, la mobilité de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction et le



PHOTO ARCHIVES
Gérald Tremblay: des progrès.

développement régional, ce serait déjà énorme.

De plus, lors de la réunion d'hier, le Québec n'a rien cédé sur la culture et les sociétés d'État, deux choses non négociables, a souligné le ministre Tremblay.

La partie de bras de fer risque donc d'avoir lieu la semaine prochaine, notamment avec l'Ontario. Car si cette province n'obtient pas de concessions de la part des provinces en échange de l'exclusion des sociétés de la Couronne, elle risque de répliquer, a indiqué Mme Lankin.

A cette suggestion, M. Tremblay a répété hier que «le Québec est ouvert mais il y a des choses qui ne sont pas négociables».

Chose certaine, il est «politiquement difficile» pour les provinces de laisser tomber toutes les barrières commerciales, a rappelé de son côté le ministre du Manitoba, James Downey.

C'est probablement ce que les élus provinciaux diront aux gens d'affaires si ces derniers devaient, à la suite de la conclusion d'une entente réduite, se plaindre de sa faible portée.

Biochem complète l'acquisition de Serono-Diagnostic

L'entreprise quintuplera ainsi son chiffre d'affaires

FRÉDÉRIC TREMBLAY
PRESSE CANADIENNE

La grenouille a avalé le bœuf, lorsque Biochem Pharma a complété l'acquisition, annoncée le mois dernier, de la société Serono-Diagnostic au coût de 61 millions \$ US. Le chiffre d'affaires de Serono-Diagnostic est trois fois plus élevé que celui de Biochem.

Lors de l'assemblée annuelle de Biochem, hier à Montréal, le président de la société, Francesco Bellini, a indiqué qu'en raison de cette transaction, les revenus annuels de Biochem passeront de 42,2 millions \$ (l'an dernier) à quelque 200 millions \$ d'ici un an et demi.

Serono-Diagnostic est spécialisée dans la conception et la commercialisation de trousses de dépistage de diverses maladies, possédant des unités de fabrication en Italie, en Grande-Bretagne et aux États-Unis et comptant un effectif de 600 employés. L'entreprise a aussi un réseau de bureaux de ventes présent dans 20 pays à travers le monde, notamment en Asie (Singapour) et en Europe.

M. Bellini a expliqué qu'en mettant la main sur Serono-Diagnostic, Biochem pourra se «bâtir une infrastructure commerciale» d'envergure. L'entreprise pharmaceutique de Laval ne faisait pas jusqu'à ce jour dans la vente directe de produits. «Nous devenons donc, dans le secteur diagnostic, l'une des plus importantes sociétés au monde avec une présence directe et indirecte dans 40 pays et plus (...), a fait valoir Francesco Bellini.

Pour réaliser l'achat de Serono-Diagnostic, Biochem puisera 15 millions \$ US dans ses réserves monétaires, et recourra à un prêt bancaire de 28,6 millions \$ US. Serono-Diagnostic prête à Biochem les 17,4 millions \$ US manquants. Serono-Diagnostic sera rattachée à la filiale ImmunoSystèmes de Biochem Pharma, qui offrira au total quelque 400 produits de tests de diagnostic (dont 200 provenant de Serono).

D'autre part, le président de Biochem a indiqué que son entreprise poursuivait le processus de vente d'une partie de sa participation dans Vaccins Nords-Américains (NAVA). Cette société de recherche, établie à Washington, a perdu 13 millions \$ US l'an dernier et est largement responsable des pertes affichées par Biochem depuis quelques années.

Biochem veut vendre quatre des 13 millions d'actions qu'elle détient dans NAVA. La participation de Biochem passerait ainsi à moins de 20 % (19,5 %), ce qui ne l'obligerait plus à consolider dans ses livres sa quote-part des résultats financiers de NAVA.



PHOTO PC
Francesco Bellini, président de BioChem Pharma

Les actions de NAVA se négocient actuellement sur le marché à près de 10 \$ US. Si Biochem vendait à ce prix, elle pourrait donc retirer une somme de 40 millions \$ US de la transaction. Une partie des produits futurs de la vente doit servir à financer l'acquisition de Serono-Diagnostic.

En complétant cette vente, Biochem réalisera à la fin de cette année un premier profit net depuis 1991. M. Bellini n'a pas voulu s'avancer sur l'importance des bénéfices attendus. Celui-ci estime que les activités de base de Biochem devraient générer un profit net à compter de l'an prochain.

L'an passé, Biochem Pharma a essuyé une perte de 9,7 millions \$ sur un chiffre d'affaires de 42,2 millions \$. L'année précédente, la perte de la société pharmaceutique s'était élevée à 13,1 millions \$ sur des revenus totaux de 36,6 millions \$.

D'autre part, Francesco Bellini a indiqué que son entreprise, dont le siège social est situé à Laval, entendait toujours obtenir d'ici la fin de l'année l'homologation du composé 3TC destiné à combattre le sida et mis au point dans les laboratoires de Biochem. La mise en marché du nouveau médicament doit débiter l'an prochain.

Malgré la baisse des taxes

Les ventes de cigarettes diminuent

Ottawa (PC) — Les ventes de cigarettes pour l'année qui s'est terminée en mai dernier ont été de 2,9 % plus faibles que pour la même période de 1993. Ces données, publiées hier par Statistique Canada, démentent les prédictions de ceux qui affirmaient que la baisse des taxes sur les produits du tabac provoquerait une hausse du tabagisme.

La vente des cigarettes a augmenté de 4,3 % en mai dernier, contre le mois correspondant de 93, mais un porte-parole de l'industrie du tabac affirme que cette augmentation est presque entiè-

rement due à ce qu'un grand nombre de personnes ont cessé de rouler leurs propres cigarettes pour adopter celles qui sont manufacturées. Ce phénomène s'est manifesté à chaque fois qu'il y a eu une chute des prix, de dire Rob Parker, du Conseil des manufacturiers canadiens de tabac.

Le gouvernement fédéral a fortement baissé les taxes sur le tabac, en février dernier, pour combattre la contrebande. Plusieurs provinces ont suivi l'exemple, ce qui a provoqué une forte baisse des prix, surtout dans l'Est canadien.

Les ventes au Canada se sont poursuivies à un niveau beaucoup plus élevé que l'an dernier, mais les exportations ont décliné d'autant. «Cela signifie que les ventes se sont déplacées du marché illégal vers le marché légal, sans aucun changement dans le nombre des fumeurs», d'expliquer M. Parker.

John Dosserot, de l'Association pour les droits des non-fumeurs, affirme que ces chiffres sont renversants: «Nous observons que la consommation est moindre que nous l'avions estimée.»

DEVISES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3876	Hong Kong (dollar)	0,1855
Allemagne (mark)	0,8633	Indonésie (rupiah)	0,000654
Australie (dollar)	1,0685	Italie (lire)	0,00091
Barbade (dollar)	0,7094	Jamaïque (dollar)	0,04576
Belgique (franc)	0,043255	Japon (yen)	0,01373
Bermudes (dollar)	1,4057	Mexique (nouv. peso)	0,44734
Brésil (cruzeiro)	0,000646	Pays-Bas (florin)	0,7974
Caribbes (dollar)	0,5251	Portugal (escudo)	0,00872
Chine (Renminbi)	0,1671	Royaume-Uni (livre)	2,1225
Espagne (peseta)	0,01082	Russie (rouble)	0,000718
États-Unis (dollar)	1,3859	Singapour (dollar)	0,9242
Europe (ECU)	1,6947	Suisse (franc)	1,0595
France (franc)	0,2525	Taiwan (dollar)	0,05257
Grèce (drachme)	0,006	Venezuela (bolivar)	0,00869

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

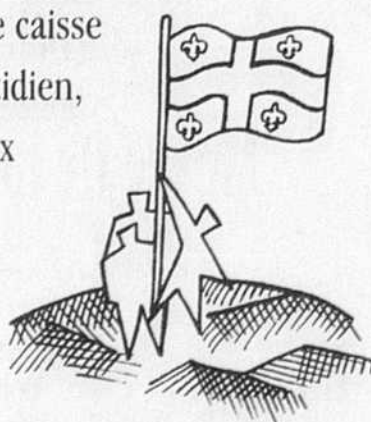
FÊTER,
C'EST PERMIS.

Quelle que soit l'occasion, la fête met des chansons dans nos coeurs. Elle est un moment de répit, de détente, de plaisir, de fraternité.

Un moment privilégié dans chacune de nos familles, dans chacune de nos vies.

Un moment qui nous rapproche.

Un moment que votre caisse veut partager, au quotidien, en joignant sa voix aux vôtres, en toute simplicité!



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

JURIDICTION
EXEMPTÉ D'IMPÔTS
AUX CARAÏBES
Cabinet d'avocats offre services juridiques confidentiels pour particuliers et sociétés cherchant à relocaliser leurs actifs dans une colonie britannique libre d'impôts. Immigration, affaires bancaires, trusts, protection d'actifs et planification fiscale depuis 1976. Consultations à Montréal du 4 au 8 juillet 1994.
McLean & Associates
McLean Building, 2001 Leeward Highway, Providenciales, Turks & Caicos Islands, British West Indies
Tél: (809) 946-4277
Fax: (809) 946-4484

ÉCONOMIE

EMPLOI

Il ne manque plus qu'une désignation d'Ottawa

La sécurité: difficile à cerner et surtout à quantifier

Que l'on soit Japonais, Américain, Anglais ou Canadien, après 15 ans de bons et loyaux services consentis à la même entreprise, la sécurité d'emploi est acquise. Autrement dit, la sécurité d'emploi est pratiquement la même au Japon, champion toutes catégories en ce domaine parmi les pays les plus développés, et au Canada pour les employés avec 15 ans et plus d'ancienneté.

C'est la petite découverte qu'a faite Jacques Leblanc, de l'Institut de recherche et d'information sur la rémunération (IRIR), en farfouillant dans les statistiques de l'OCDE. Et c'était tout juste après avoir achevé une étude sur la sécurité d'emploi avec sa collègue et chercheur Christiane Lamare.

Selon ces données de l'OCDE, un salarié canadien qui a moins d'un an d'ancienneté se fait virer cinq fois plus souvent que son collègue qui fait partie des meubles depuis 15 ans. Rien là pour surprendre. Un Japonais dans la même situation écope trois fois plus souvent que son camarade plus ancien mais deux fois moins que son homologue du Canada.

«Peu importe qu'il y ait ou non une législation sur la sécurité d'emploi, il en existe une *de facto*», tire la conclusion M. Leblanc.

L'IRIR s'est donné comme tâche de faire la recension de tout ce qui s'est écrit sur la sécurité d'emploi, que ce soit dans le champ du droit et des relations de travail, ceux de la psychologie et de la gestion, sans oublier l'économique. L'Institut voulait en arriver à une définition claire de la sécurité d'emploi, ce à quoi elle est parvenue. Les chercheurs voulaient également chiffrer cet avantage, l'intégrer aux éléments de la rémunération; ils se sont cassé les dents.

Mauvaise nouvelle pour l'Etat qui aurait vu la une poignée pour exiger des concessions de la part de ses employés: impossible pour l'instant de donner une valeur monétaire à la sécurité d'emploi. Ce sont des fonctionnaires jouissant de la sécurité d'emploi qui sont arrivés à cette constatation, mais soyons bons princes et surtout pas mesquins, constatons avec eux.

«Ce n'est pas parce que ça vaut cher (aux yeux de l'employé) que ça coûte cher (à l'employeur)», souligne avec bon sens M. Leblanc. «C'est comme l'ambiance de travail. Un bon environnement de travail ne coûte rien en principe.»

Pour l'IRIR, la sécurité d'emploi n'est pas absolue, elle est relative. C'est un continuum qui va d'une très grande sécurité à l'insécurité totale.

Elle peut aussi être remplacée par une rémunération généreuse en cas de licenciement, comme pour les cadres supérieurs.

Toutes les recherches, cependant, sur la relation entre les salaires et la sécurité d'emploi ne sont pas concluantes. Idem pour la sécurité d'emploi et la productivité. Idem pour le taux de chômage. Et la flexibilité. Tout cela n'est pas concluant, impossible d'établir des relations, constatent les chercheurs.

En revanche, ce à quoi on assiste, note M. Leblanc, c'est au développement d'un marché secondaire de l'emploi, un marché qui se distingue par sa précarité, une croissance qui se fait au détriment du marché primaire de l'emploi où existent des formes de sécurité d'emploi. La sécurité des uns entraîne peut-être la précarité croissante pour les autres, se demandent les chercheurs, en laissant en suspens cette interrogation. D'autant plus que la sécurité d'emploi ne nuit pas nécessairement à l'ajustement du marché du travail, remarquent-ils.

L'Allemagne, où est répandue la sécurité d'emploi, s'ajuste aussi bien que les États-Unis aux baisses de la demande. Les Américains licencient, les Allemands diminuent les heures de travail, avec les mêmes résultats, sauf que lorsque survient la reprise, les entreprises allemandes sont en meilleure position parce qu'elles n'ont pas à embaucher de nouveaux employés.

Bref, la sécurité d'emploi est donc un concept difficile à cerner, glissant comme une anguille entre les doigts. On lui accorde peu de valeur quand l'économie roule bien et que les ouvertures sont nombreuses. Elle devient tout à coup inestimable quand les temps sont durs.



Robert Dutrisac

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Hong Kong souhaite la bienvenue à Air Canada

La route longtemps attendue de la Chine est désormais accessible à Air Canada. Engorgé, convoité, mais disposant de peu de créneaux disponibles, l'aéroport de Hong Kong n'en a pas moins consenti des couloirs à Air Canada qui, ce faisant, n'a besoin que d'une désignation de deuxième transporteur pour entreprendre, dès octobre, la desserte de ce pays en forte expansion économique.

Dans un message aux employés distribué hier et récupéré par la *Presse canadienne*, la direction d'Air Canada a annoncé l'octroi, par les autorités aéroportuaires, de créneaux lui permettant de desservir Hong Kong à partir du Canada avec quatre vols par semaine, pouvant débiter le 29 octobre prochain. Mais pour exercer ces droits, Air Canada doit recevoir l'aval d'un gouvernement fédéral peu pressé hier de retirer le monopole de cette route à Canadian International, à défaut de quoi les créneaux offerts, parmi les derniers restants à cet aéroport fortement engorgé, seront redistribués à d'autres transporteurs.

Il lui faudra alors attendre l'ouverture d'un deuxième aéroport à Hong Kong, prévue en 1998, pour tenter une nouvelle incursion dans ce coin du globe.

En janvier, Air Canada a reçu, après six ans d'attente, la désignation de deuxième transporteur canadien vers le Japon. Ses appareils doivent toutefois être dirigés sur le marché secondaire d'Osaka, l'exclusivité de Tokyo demeurant à Canadien. Sa demande pour une desserte de Hong Kong, formulée en 1990, n'a toujours pas reçu un accueil favorable d'Ottawa.

Au cours d'une rencontre de presse tenue en janvier dernier, Marc Trudeau, directeur, stratégie de l'entreprise chez Air Canada, a fait valoir que «tous les marchés de l'Atlantique ont été ouverts et PWA (holding de Canadien)

y jouit d'un accès illimité. Nous demandons au gouvernement de rétablir l'équilibre, de mettre un terme à l'injustice.» Le transporteur a fait alors ressortir qu'il détenait 24 % du marché entre le Canada et l'Europe, contre 10 % pour Canadien et 18 % pour les transporteurs en vols notifiés. Et, surtout, qu'à peine 1 % des voyageurs canadiens vers ces destinations passaient par les États-Unis. Vers l'Asie, occupée par PWA, 20 % des voyageurs canadiens transitent par les plaques tournantes américaines.

«Ce sont des revenus de 200 millions \$, de 500 millions \$ à l'an 2000, qui sont ainsi détournés annuellement vers les États-Unis. Un deuxième transporteur canadien, qu'un marché promettant une croissance de 50 % en cinq ans sera en mesure d'absorber facilement, viendrait gruger cette portion et s'inscrirait en complémentarité avec les services offerts présentement», avait ajouté M. Trudeau.

Au cours de l'assemblée annuelle d'Air Canada, en avril dernier, le président Hollis Harris a évalué le potentiel du seul marché de Hong Kong à 90 ou 100 millions \$ par année pour Air Canada. «La desserte, par nous, de cette liaison injectera entre 60 et 70 millions \$ dans l'économie canadienne, et créera quelque 300 ou 400 emplois.»

Air Canada est confiné, pour l'instant, à un rôle de transporteur d'appoint pour Cathay Pacific sur la scène canadienne. Ce dernier a ajouté récemment à sa liaison Vancouver-Hong Kong trois vols directs à partir de Toronto et prévoit faire passer la fréquence sur ce corridor à un vol par jour en haute saison. «Cathay remplit ses vols Toronto-Hong Kong à 80 % déjà, et en basse saison par surcroît, sans que le corridor Vancouver-Hong Kong en soit affecté. On peut donc parler d'un marché, qui s'est ajouté à celui déjà en place, et non à un déplacement de l'achalandage, ce qui tend à confirmer la thèse d'Air Canada d'une perte du Canada au profit des plaques tournantes américaines découlant du *statu quo*», a souligné un observateur, sous le couvert de l'anonymat.

Les revenus des femmes ont augmenté plus rapidement que ceux des hommes

La médiane demeure toutefois inférieure de 9 600 \$ pour celles-ci

Ottawa (PC) — Le revenu des femmes a augmenté plus rapidement que celui des hommes de 1991 à 1992, mais la différence entre les deux ne s'est que légèrement resserrée.

Statistique Canada a révélé hier qu'en 1992 les femmes avaient un revenu médian de 15 500 \$, soit 4 % de plus qu'en 1991, alors qu'il s'établissait à 14 900 \$. Le revenu féminin demeure toutefois 9 600 \$ plus faible que le revenu médian des hommes qui n'a pourtant augmenté que de façon très marginale, de 25 000 à 25 100 \$, de 1991 à 1992. Les données de l'agence fédérale sont prélevées des déclarations fédérales de revenu inscrites en 1992.

Après avoir tenu compte du taux d'inflation, le revenu des femmes a grimpé de 2,5 % tandis que celui des hommes s'est affaibli de 1,1 % durant cette période.

Les femmes de la région d'Ottawa-Hull avaient le revenu médian le plus élevé, soit 21 900 \$, tandis que leurs confrères d'Oshawa, en Ontario, capitale de l'industrie automobile au Canada, menaient la marche avec 37 100 \$.

Le revenu médian de tous les contribuables d'Oshawa

et d'Ottawa figurait également en tête pour les municipalités de plus de 100 000 habitants. Des 26 régions répondant à cette description, au Canada, les six premières municipalités ont conservé le même rang en 1991 et 1992.

Le revenu médian de la partie de la région métropolitaine d'Ottawa-Hull se trouvant au Québec était de 24 900 \$ en 1992, soit 5,06 % de plus que les 23 700 \$ de 1991 (hausse réelle de 3,5 %).

Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, avait le revenu médian le plus élevé dans la catégorie des municipalités de 10 000 âmes et plus, suivie de Fort McMurray, en Alberta, et de Kanata, en banlieue d'Ottawa.

À Montréal, le revenu médian s'est établi à 20 700 \$ en 1992, soit 2,48 % de plus que les 20 200 \$ de 1991, ce qui signifie une hausse réelle de 0,96 % si on tient compte de l'inflation.

Pour le Québec en entier, le revenu médian de 1992 fut de 19 200 \$, soit 2,13 % de plus que les 18 800 \$ de l'année précédente, ce qui donne une hausse réelle de 0,61 %.

EN BREF

EUROPE: L'INFLATION RESTE STABLE À 3,2 %

Luxembourg (AP) — L'inflation sur un an dans les 12 pays de l'Union européenne est restée stable en mai et atteignait 3,2 %. Le taux provisoire, publié hier par l'agence européenne de statistiques Eurostat, est inchangé par rapport à celui du mois d'avril. En mai 1993, il était de 3,3 %. Eurostat a souligné que l'inflation est restée relativement stable depuis janvier 1993, son taux fluctuant entre 3,2 et 3,6 %. L'inflation en mai a été plus importante dans l'Union européenne qu'aux États-Unis, où, selon Eurostat, elle a atteint 2,3 %. Le Japon enregistre pour sa part un taux d'inflation de 0,9 % et le Canada, de 0,2 %.

VERS UNE BAISSÉ SENSIBLE DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE DES É.-U.

Washington (Reuter) — James Blum, directeur adjoint du bureau du budget au Congrès (CBO) prédit que le déficit budgétaire américain tombera cette année à 200 milliards \$ US ou moins, ce qui représenterait une amélioration de l'ordre de 55 milliards. Dans une interview publiée hier par le *Washington Post*, il déclare que le déficit «sera de l'ordre de 200 milliards \$ US et il pourrait être en deçà (...) C'est une nette amélioration des perspectives à court terme». Il y a deux mois encore, le CBO évaluait le déficit cette année à 228 milliards \$ US. Au cours de l'année fiscale 1993, le déficit avait été de 254,7 milliards.

SIA : COMMANDES DE 10 MILLIARDS AUPRÈS D'AIRBUS ET DE BOEING

Singapore (Reuter) — Singapore Airlines (SIA) a annoncé hier la commande de 52 appareils pour un montant total de 10,3 milliards \$ US auprès d'Airbus Industrie et de Boeing. Il s'agit d'une commande de 5,4 milliards \$ US pour 30 Airbus A340-300E et d'une autre de 4,9 milliards \$ US pour 22 Boeing 747-400. Sur les 22 commandes de Boeing, 11 sont fermes et 11 des options. Sur les 30 commandes d'Airbus, 10 sont fermes et 20 des options. Les options permettent à SIA d'acheter auprès de Boeing le nouveau 777 et auprès d'Airbus des A330 ou A340-200. SIA, une des compagnies aériennes les plus saines au monde, a entrepris d'élargir considérablement sa flotte, qui comprend actuellement 63 appareils desservant 69 villes dans 40 pays.

COUP D'OEIL BOURSIER

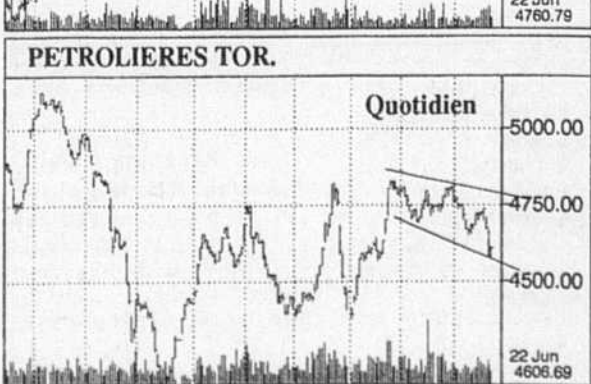
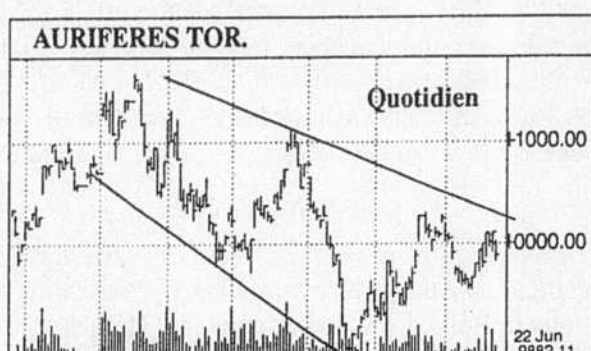
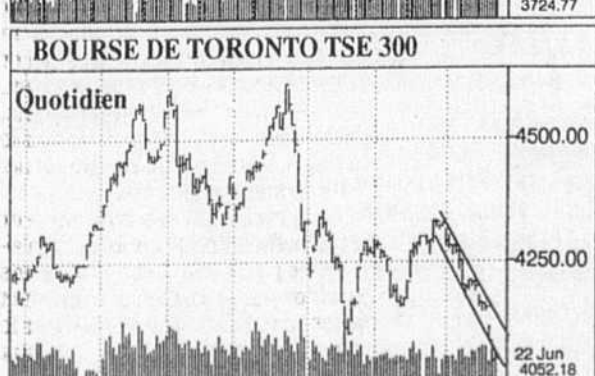
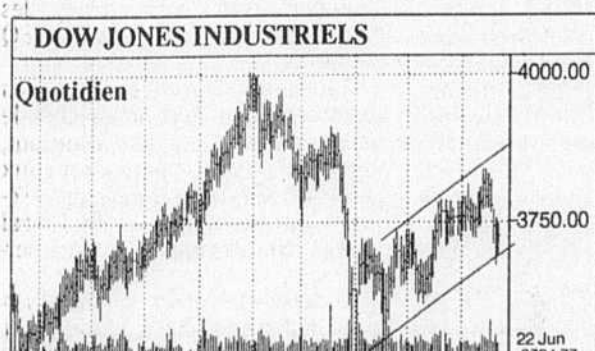
Le temps d'une respiration

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Comme prévu, le marché interrompé sa forte chute. Le phénomène est tout à fait normal. À New York, l'indice rebrousse un petit bout de chemin. L'indice industriel qui a touché sa limite de tendance, lors de la dernière chute, voit une petite vague d'acheteurs opportunistes aider sa cause.

Au Canada, lors de la dernière séance, huit secteurs ont résisté à plus de chute, en affichant pour certains des hausses modérées mais techniquement le mouvement est très négligeable. A peine peut-on voir une pause de la sévère correction. Un petit hausseur de quelques jours est probable. Les graphiques du secteur des communications et des forestières montrent le peu d'importance de la dernière hausse. Tous les indices qui ont été en hausse hier montrent un comportement semblable. La gestion est restée figée sur son support sans vraiment reprendre à la hausse. Étant testé pour la troisième fois à la baisse, ce point de support est d'une importance capitale. D'autres secteurs comme les pétroliers et les industriels ont conservé un air douteux puisqu'ils n'ont pas réagi au repli haussier. N'écoutez pas ceux qui vous disent d'acheter parce que le marché est bas. Il pourrait chuter plus bas.

On achète dans les faiblesses c'est vrai, mais dans les faiblesses d'un marché à la hausse et non pas dans les faiblesses d'un marché devenant encore plus faible. D'ailleurs, il fallait commencer à vendre au début et tout au long de la faiblesse afin d'avoir du «cash» pour acheter lorsque la faiblesse sera passée. La tendance baissière des aurifères n'est pas encore inversée.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	1815	1891.02	+10.19	0.5
XCB:Bancaire	1122	2207.99	+23.29	1.1
XCO:Mines et métaux	194	1458.02	+5.23	0.4
XCM:Hydrocarbures	772	2603.73	-15.53	-0.6
XCF:Produits forestiers	131	2410.02	-28.22	-1.2
XCI:Bien d'Équipement	240	1766.25	+2.77	0.2
XCU:Services publics	190	1874.97	+0.62	0.0

BOURSE DE TORONTO				
TSE 300	30547	4052.18	+4.63	0.1
TSE 35	11927	206.97	+0.73	0.4
Institutions financières	4680	2862.78	+18.94	0.7
Mines et métaux	1936	3642.76	+22.19	0.6
Pétroliers	3145	4606.69	-5.06	-0.1
Industrielles	3723	2463.72	-0.17	-0.0
Aurifères	2771	9882.11	-219.58	-2.2
Pâtes et papiers	1741	3900.97	+80.04	2.1
Consommation	1512	6425.86	+51.88	0.8
Immobilisières	4167	2515.55	+54.70	2.2
Transport	1401	4140.68	+39.53	1.0
Pipelines	520	3688.08	-30.39	-0.8
Services publics	1755	3318.82	+1.19	0.0
Communications	1748	8271.64	+91.94	1.1
Ventes au détail	626	3511.45	+18.14	0.5
Sociétés de gestion	815	4760.79	+3.61	0.1

BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	22460	972.56	-12.12	-1.2
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	22643	3724.77	+16.80	0.5
20 Transports	2278	1620.84	+4.41	0.3
15 Services publics	3877	1297.80	+1.38	0.8
65 Dow Jones Composé	28799	1279.16	+5.58	0.4
Composite NYSE	*	249.97	+0.87	0.3
Indice AMEX	*	378.63	+1.73	0.5
S&P 500	*	453.09	+1.75	0.4
NASDAQ	*	712.74	+3.95	0.6

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
FALCONBRIDGE LTD	5842	18.00	17.25	17.50	-	-
BRAMALEA LTD	3924	0.25	0.22	0.25	+0.03	13.6
PWA CP	1852	0.44	0.42	0.43	+0.01	2.4
IPL ENERGY R	1251	27.00	26.50	27.00	-	-
BANK OF MONTREAL	1155	23.25	22.88	23.13	+0.38	1.7
BK OF NOVA SCOTIA	1154	24.13	23.75	24.13	+0.38	1.6
METHANEX CP R	941	11.25	10.88	11.13	+0.38	3.5
ALCAN ALUM LTD	940	31.88	31.13	31.75	+0.13	0.3
METHANEX CP	816	17.63	17.25	17.63	+0.38	2.2
ABER RES LTD	785	12.13	10.38	10.75	-1.00	-8.5

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
TRIZEC CP LTD A	836	0.28	0.25	0.28	+0.03	12.0
RIGEL ENERGY CP	627	21.25	21.00	21.25	+0.25	1.2
ALCAN ALUM LTD	568	31.88	31.25	31.75	+0.25	0.8
NATL BANK OF CAN	389	8.50	8.25	8.38	+0.13	1.6
WISE STORES INC A	388	0.99	0.90	0.90	-0.06	-6.3
BK OF NOVA SCOTIA	297	24.13	23.75	24.00	+0.13	0.5
CRESTAR ENERGY	183	17.13	16.63	16.63	-0.50	-2.9
TORONTO-DOMINION	189	20.00	19.63	19.88	+0.25	1.3
ROYAL BANK OF CAN	137	26.13	25.63	26.13	+0.25	1.0
AIR CANADA WT	125	2.25	1.95	2.19	+0.24	12.3

MONTRÉAL						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
GENECAN FIN CP	10	0.11	0.10	0.11	+0.07	175.0
CRISTOBAL RES INC	4	0.39	0.39	0.39	+0.09	30.0
BCE INC SPECS S WT	4	4.50	4.15	4.50	-1.25	-21.7
JAG LES MINES	30	0.18	0.15	0.18	+0.03	20.0
GENECAN FIN A PR	4	0.30	0.30	0.30	+0.05	20.0
INTL DATACASTING	7	0.40	0.28	0.28	-0.07	-20.0
TIMMINCO LTD	2	0.70	0.57	0.57	-0.13	-18.6
MACMILLAN R	4	6.50	6.00	6.50	+1.00	18.2
VENCA GOLD CP	*	0.70	0.70	0.70	+0.10	16.7
BRESEA RES LTD	1	0.70	0.70	0.70	+0.10	16.7

LES PLUS FORTES VARIATIONS EN \$						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BANISTER	35	16.50	16.50	16.50	+1.63	6.7
UNICAN SEC SYS B	1	20.00	20.00	20.00	-1.50	-7.0
BCE INC SPECS S WT	4	4.50	4.15	4.50	-1.25	-21.7
MACMILLAN BLOEDEL	12	17.83	16.63	17.63	+1.25	7.8
XEROX CDA B	*	45.38	45.38	45.38	-1.25	-2.7
CDN IMPERIAL PR	*	26.88	26.75	26.75	-1.13	-4.1
MACMILLAN R	4	6.50	6.00	6.50	+1.00	18.2
CDN OCCIDENTAL	3	24.25	24.13	24.13	+1.00	4.3
PEGASUS GOLD INC	4	23.68	23.25	23.25	-1.00	-4.1
TORSTAR CP B	*	23.25	23.25	23.25	+1.00	4.5

TORONTO						
LES PLUS FORTES VARIATIONS EN %						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
FIRST AUSTL A WT	45	1.00	0.80	0.80	-0.36	-31.0
MAJESTIC	10	0.05	0.05	0.05	-0.02	-28.6
GOLDEN QUEEN MNG	2	0.70	0.60	0.60	-0.20	-25.0
CDN MANOIR INDS A	2	0.35	0.30	0.30	-0.10	-25.0
TRITACO INC	1	12.27	1.27	1.27	+0.22	21.0
NSR RESOURCES INC	131	1.08	0.87	1.08	+0.18	20.0
WISCAN RES LTD	23	0.25	0.23	0.25	+0.04	18.0
T.G. BRIGHT & A PR	1	2.60	2.60	2.60	+0.40	15.0
KEY ANACON MINES	2	0.50	0.45	0.45	-0.10	-18.2
RY A SYSTEMS INC	7	8.88	8.75	8.88	+1.50	17.2

É D I T O R I A L

Préalables

Lise Bissonnette

Le Québec est l'une des plus vieilles démocraties du monde, son Parlement a 202 ans. Chez les démocraties âgées, les électeurs sont souvent blasés. Instruits par une longue série de gouvernements faillibles, ils n'éprouveront jamais la fièvre électorale des pays d'Europe de l'Est récemment libérés de leurs partis uniques, et ne sauraient s'émerveiller du simple geste de voter, comme la majorité vient enfin d'y arriver en Afrique du Sud. Mais la désillusion, normale, ne devrait pas conduire aux urnes comme à un rendez-vous fataliste avec les sondages, qu'il ne resterait plus qu'à ratifier.

Croire et répéter que les jeux sont faits, ce serait abdiquer son jugement. Aucun parti n'emporte spontanément l'adhésion, quoi que disent les tendances lourdes des sondages. Il y a bel et bien place pour l'hésitation. Qui n'éprouve pas de doutes majeurs devant l'épuisement manifeste des troupes libérales de M. Daniel Johnson, chef si peu inspiré? Qui se sent à l'aise devant des troupes péquistes incapables de critiquer envers un Jacques Parizeau de plus en plus impérial? Et le dernier-né des partis, l'Action démocratique du Québec, ne peut prétendre être une option bien que certains comités devront s'y intéresser.

Avant que le premier ministre déclenche officiellement la course électorale, LE DEVOIR croit utile d'établir quelques points de repères qui informeront notre choix au moment du scrutin. Quoi que puissent dire ou même écrire à l'occasion des colleurs d'étiquettes, il n'y aura pas d'automatisme ici, sauf celui de chercher, encore et toujours, les meilleurs intérêts du Québec. Il est important de souligner que la position extrêmement critique du DEVOIR à l'égard de la direction que prend le fédéralisme canadien, et notre soutien à un changement majeur du statut du Québec ne sauraient s'étendre automatiquement au Parti québécois, corps et biens et programme, comme certains de ses témoins tendent à le penser, et parfois à nous le faire savoir. La série d'engagements que nous espérons d'un futur gouvernement du Québec n'a que partiellement à voir avec la «question nationale».

Malgré le programme du Parti québécois, qui mêle sciemment les cartes, et malgré le détournement d'examen que tentent actuellement les stratèges libéraux en agitant le spectre de «la rupture», l'enjeu premier du prochain scrutin est tout bêtement celui du «bon gouvernement», un gouvernement pour un aujourd'hui qui est tout, sauf facile.

Un gouvernement pour aujourd'hui

Et les preuves de compétence ne sont vraiment pas faites. Elles ne peuvent reposer uniquement sur la qualité apparente des candidatures. Le PQ aligne aujourd'hui les «noms» comme le PLQ l'avait fait en 1985, à l'époque de la «garde montante». La démonstration, on le sait, n'a pas été probante. L'équipe se jugera comté par comté, au gré des citoyens qui veulent d'abord un député avant de rêver d'un

ministre, comme les électeurs de Bonaventure et de Shefford l'ont rappelé brutalement aux deux partis il y a peu.

La crédibilité des équipes repose sur leur capacité et leur volonté de se brûler à des débats qui dépassent les généralités de leur programme, la vague promesse d'une alternance ou celle, aussi floue, de la «création d'emplois». Sur une importante série de fronts, le Québec a besoin de nouveaux contrats entre l'État et les citoyens. Un peu comme ce fut le cas au moment de la Révolution tranquille, il est temps de reconnaître sans fard les blocages les plus menaçants pour la collectivité: ces blocages ne sont pas les quelques obstacles à l'orée de l'autoroute électronique ou des constellations technologiques. Ils sont, persistants, ceux des inégalités qui se sont reconstituées et qui risquent de laisser loin derrière une part monstrueuse de la population québécoise, larguée hors de la vie active ou à sa marge. Ils touchent plus du quart d'entre nous.

Des engagements pour le présent

1) Il n'y aura pas de parti crédible qui ne reconnaisse d'abord le mal profond dont souffre le système scolaire québécois, la piètre qualité de ses résultats eu égard à l'investissement consenti, le désarroi et la nette sous-qualification d'un bon tiers des futurs travailleurs (qui ne pourront d'ailleurs avoir accès au travail). Une sorte d'enquête «royale», plus aisée puisque toutes les données sont désormais disponibles, devrait s'enclencher dans les plus brefs délais.

2) Il n'y aura pas de parti crédible s'il ne s'engage à entreprendre, en parallèle aux travaux que mène aujourd'hui le gouvernement fédéral, une analyse majeure de ses propres programmes sociaux, triturés d'un rapiécage à l'autre depuis des années, sans orientation claire. Si les gouvernements de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick peuvent élaborer des projets assimilables à un «revenu minimum garanti», le Québec peut certes s'y atteler aussi, à condition d'en trouver la volonté.

3) Il n'y aura pas de parti crédible s'il ne propose une révision de la fiscalité. Ici, nous ne nageons surtout pas dans la théorie. Si le simple souci d'équité ne suffit pas — il étouffe rarement les politiciens — le goût pour l'ordre devrait faire réagir. L'histoire récente de la contrebande, la lutte sourde que les citoyens font aux taxes par le troc, les congés fiscaux qu'une comptabilité créative accorde

encore aux corporations sous l'œil complaisant de l'État, tout cela concourt à une dislocation tranquille du sens de la citoyenneté. Rien n'est plus actuel.

4) Il n'y aura pas de parti crédible s'il ne parle concrètement de l'emploi. Chaque petit programme va compter, y compris celui des infrastructures. Mais le Québec peut, comme d'autres sociétés, aller jusqu'à réviser ses lois du travail. Il n'y a pas de magie dans le «partage», on l'a assez dit. Mais il n'y a pas d'espoir dans le laisser-faire qui a maintenant démontré, en période de prospérité tout autant qu'en récession, la résistance du chômage.

5) Il n'y aura pas de parti crédible s'il ne s'adresse à la question culturelle de l'heure, qui est interculturelle et qui est terriblement complexe, surtout en région métropolitaine. Qui aura le courage de tenter au moins de concilier une politique d'immigration et une politique de promotion de la francophonie, sans faux-fuyant et sans double discours?

6) Il n'y aura pas de parti crédible s'il se présente sans plan pour traiter avec les premières nations, au-delà des grands principes et des éventuelles querelles de territoire, sur le terrain très concret de leur propre développement et de celui du Québec. Et sur le terrain de leurs relations aux lois communes. Le racisme mutuel, il faut le dire, est devenu un fait, explosif.

7) Il n'y aura pas de parti crédible sans qu'il manifeste au moins une volonté de revoir l'encadrement québécois des droits de la personne, mis à mal par le récent usage abusif de la clause dérogatoire pour protéger la désuétude de des écoles confessionnelles. Et il faudra commencer au moins à débattre du statut des familles non orthodoxes, dont les ménages homosexuels.

En isolant ces quelques éléments, nous faisons une lecture rapide des défis qu'impose l'actualité la plus pressante à nos yeux. Plusieurs touchent la clarification des valeurs, que les partis préfèrent souvent contourner. Il est plus facile de faire des phrases creuses sur l'immigration, les premières nations, l'école, la justice sociale et fiscale, que de traiter des conflits qui occupent le terrain, et qui divisent les citoyens.

Il va sans dire qu'une équipe gouvernementale crédible devrait aussi démontrer qu'elle peut assumer toutes les charges sectorielles régulières d'un gouvernement, de la politique culturelle à l'environnement en passant par la stratégie industrielle. Sa compétence générale devrait être indiscutable.

La question nationale

Rien n'est plus désolant, en cette veille de campagne que l'infantilisation collective que nous imposent les deux partis sur la «question nationale». Le PQ se propose de penser à notre place en faisant affirmer par l'Assem-

blée nationale, dès son élection, «une déclaration solennelle affirmant la volonté du Québec d'accéder à sa pleine souveraineté». Le Québec, faut-il le lui rappeler, ce sont les Québécois. Et leur volonté, au lendemain du scrutin, ne sera pas encore connue. Pour sa part, le PLQ se propose de nous faire peur et de nous maintenir *ad aeternam* en position de chien qui jappe et ne mord pas, comme l'expliquait si bien M. Johnson au DEVOIR en refusant l'idée de tenir lui-même un référendum: il ne voulait pas «tuer» l'idée de souveraineté. On ne voit plus, dans ces conditions, à quoi elle pourrait bien lui servir sinon d'opium.

Les deux partis se doivent de permettre aux Québécois de choisir leur statut, et même de choisir la question qu'ils veulent se poser, n'en déplaise au Parti québécois qui s'en croit seul maître. Quel que soit le parti au pouvoir, les citoyens devraient être consultés à nouveau sur leur orientation politique fondamentale, puisqu'ils ne cessent d'en débattre et qu'ils ont été frustrés, en 1991-92, de la démarche qui devait les mener à en décider.

La consultation pourrait avoir lieu à mi-mandat, pour éviter à un nouveau gouvernement d'esquiver ses missions les plus pressantes, que nous évoquions plus haut et qui doivent avoir priorité. Un peu plus tard, donc, il faudra reprendre le débat Québec-Canada là où il a été interrompu par l'ancien premier ministre, M. Bourassa, quand il a passé par-dessus bord la réflexion entreprise par la commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Bélanger-Campeau) et passé aussi aux pertes les nombreuses études qu'elle avait commandées, et qui redeviennent d'actualité. Un autre organisme du genre pourrait prendre la relève, composé de façon moins corporatiste peut-être, et mettre toutes ses énergies à creuser et les possibilités et les aléas de la souveraineté, pour maximiser l'information disponible.

Il n'y a guère d'autre façon de sortir de l'hystérie qui s'installe déjà au Canada, et de la guerre intestine qui recommence à sévir au Québec. Ce climat est intolérable, et indigne d'une démocratie avancée, expérimentée, mûre. Obtenus après de tels orages, un OUI ou un NON risquent tous deux d'aboutir au chaos, c'est déjà manifeste. Obtenus au bout d'un travail le moins partisan possible, et d'une réflexion menée sans précipitation mais à échéance raisonnable, un OUI ou un NON auraient au moins de la légitimité. Les lendemains, quoique difficiles dans les deux cas, en seraient plus abordables.

Tout au long de la campagne, LE DEVOIR écouterait les partis et évaluerait leurs propositions à partir de tous ces paramètres. Les jeux ne sont pas faits. Et la prochaine élection, cruciale, doit justement éviter plus que jamais d'être un simple jeu.

L'enjeu premier

est celui d'un

gouvernement

compétent.



L E T T R E S

Fortunair et l'ONT

Nous avons lu les articles du DEVOIR concernant Fortunair, dans lesquels on fait mention de l'Office national des transports à quelques reprises et nous aimerions clarifier le rôle de l'Office dans ce dossier.

Une demande de licence est présentée devant l'Office depuis septembre 1993. Dans une lettre du 30 décembre 1993, l'Office estime, après étude de la demande, qu'il est d'intérêt public de délivrer une licence internationale à Fortunair, s'il établit à la satisfaction de l'Office qu'il répond d'ici le 30 décembre 1994 aux trois exigences suivantes, à savoir:

- qu'il est Canadien;
- qu'il détient un document d'aviation canadien (certificat d'exploitation émis par Transports Canada);
- qu'il détient une police d'assurance-responsabilité ou une preuve d'assurabilité.

Fortunair a déposé des documents à cet effet. Cependant, ce n'est que lorsque tous les documents seront déposés que l'Office pourra déterminer si Fortunair répond aux exigences prescrites par la loi de 1987 sur les transports nationaux et, le cas échéant, lui délivrer une licence.

Ginette La Roche
Directeur des Communications
Office national des transports
Montréal, 8 juin 1994

Un minimum de respect

Quelle ne fut pas ma surprise, lors du *Téléjournal* de Radio-Canada le 6 juin dernier, d'entendre un commentaire de Mme Sheila Copps, vice-premier ministre, voyant le chef du Bloc québécois, M. Lucien Bouchard, déposer une gerbe de fleurs à la mémoire des combattants lors d'une cérémonie commé-

morant le 50e anniversaire du Débarquement de Normandie.

Elle ne comprenait pas pourquoi M. Bouchard faisait un tel geste, «lui qui veut briser le Canada» (sic).

Est-ce que Mme Copps, vice-premier ministre par surcroît, a une grille d'analyse réduite au point où elle ne voit pas plus loin que le bout de son nez?

Cette femme à la pensée réductrice ne sait-elle pas justement que les Alliés sont une union de pays souverains, qui, lors d'une cause commune, ont dû s'allier dans l'intérêt de tous?

La souveraineté n'empêche pas l'union quand cela est nécessaire. Et au-delà de toutes ces considérations politiques, Mme Copps aurait dû avoir un minimum de respect envers le geste posé par M. Bouchard, à défaut de s'émouvoir.

Stéphane Germain
Verdun, 6 juin 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVA

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Accoucher ou se faire accoucher

La reconnaissance des sages-femmes est en voie de demander autant d'énergie et de temps que celle du droit de vote des femmes

ANDRÉE AUGER

AVAC-Montréal
Regroupement qui renseigne les femmes désireuses d'accoucher par voie naturelle après avoir subi une césarienne

Je ne peux pas croire que Mme Lucienne Robillard, une femme ministre, soit en train de trouver le moyen d'empêcher les femmes du Québec d'avoir les services de sages-femmes, tel qu'une loi votée par son propre gouvernement il y a quatre ans l'avait enfin stipulé et tel que le montre l'autorisation de fonctionner accordée seulement à la maternité de Gatineau (il y a six autres projets de maisons de naissance au Québec dont l'avenir est incertain).

Cette loi «expérimentant» la pratique sage-femme, qui se voulait un compromis destiné à amadouer les associations de médecins, la ministre n'arrive même pas à la faire appliquer. Alors qu'en Ontario, depuis le 1^{er} janvier dernier, les sages-femmes peuvent aider les femmes à accoucher en toute légalité, et ce, en maisons de naissance, à la maison ou à l'hôpital, et qu'en Alberta et en Colombie-Britannique on s'apprête à faire de même incessamment, ici, non seulement on «expérimente», mais on n'arrive même pas à faire respecter une loi.

Qui est-ce qui gouverne au Québec? Le gouvernement? Erreur: les représentants des médecins. Ils le font au nom d'une prétendue «dangerosité» des accouchements en dehors des centres hospitaliers, démentie par les études américaines où les maisons de naissance existent depuis 20 ans, comme une étude récente ayant porté sur près de 12 000 naissances dans 84 maisons de naissance l'a démontré.

Ils le font au nom des coûts «excessifs» engendrés par une telle loi: toujours chez nos voisins américains, un suivi par sage-femme en maison de naissance coûte entre la moitié et les deux tiers d'un suivi par médecin en centre hospitalier.

Même la ministre fédérale de la Santé, Mme Diane Marleau, reconnaît l'importance des sages-femmes pour faire baisser les coûts des accouchements, comme elle le disait récemment à la Chambre des communes.

Maintenant que les représentants des médecins réalisent que la population veut des sages-femmes, ils sont bien forcés de dire qu'ils les accepteraient mais uniquement en centre hospitalier... sous leur tutelle, comme en France, où la profession de sage-femme est devenue très médicalisée et les taux de césariennes et autres interventions ne cessent de grimper.

Que fait-on des demandes des femmes qui réclament sages-femmes et maisons de naissance depuis la fin des années 70?

Que fait-on des résultats de sondages auprès de la population qui révèlent que celle-ci est majoritairement en faveur de la pratique sage-femme et des maisons de naissance?

Que fait-on surtout du besoin de femmes d'avoir une seule professionnelle qui les accompagne tout au long de la grossesse et les aide à se préparer à vivre cet événement unique qu'est la naissance d'un bébé?

Oui, le Québec a un des meilleurs taux de mortalité périnatale au monde.

L'arrivée des sages-femmes ne le fera pas changer, cela est démontré par les excellents taux (et parfois meilleurs) de pays où œuvrent les sages-femmes, tels les Pays-Bas, le Japon et la Suède.

Leur arrivée pourrait de plus contribuer, comme on l'a vu ailleurs, à faire baisser le taux de bébés prématurés ou de petit poids, qui est un objectif de la politique de santé et bien-être du gouvernement québécois.

Le Québec a aussi, selon l'Organisation mondiale de la santé, un taux excessif de césariennes, d'épisiotomies, de forceps, d'accouchements provoqués artificiellement... dont une bonne partie sont inutiles et illustrent que ce ne sont pas dans bien des cas les femmes qui accouchent: on les accouche.

La reconnaissance des sages-femmes est en voie de demander autant d'énergie et de temps que celle du droit de vote pour les femmes!

Qui est-ce qui gouverne au Québec?

Le gouvernement?

Erreur: les représentants des médecins.



PHOTO JACQUES NADEAU

Incurie et goujaterie pour la culture

Les larmes de crocodile de la direction du Conseil des Arts du Canada

JEANNE BEAUDRY

Montréal

Trente à quarante licenciements au Conseil des Arts du Canada, c'est ce que nous apprenait LE DEVOIR il y a quelques temps. La journaliste Paule des Rivières a su transcrire les larmes de crocodile de la haute gestion du Conseil, qui s'inquiète de voir une part inacceptable du budget des bourses et subventions consacrée à l'administration et aux salaires: 80 millions\$ en aide consentie aux arts pour 22 millions\$ en coût d'administration (dont 13 millions\$ en salaires). Autrement formulé, le budget global du Conseil des Arts serait de 102 millions\$, 22% de ce budget servant à l'administrer. Dit de cette manière, qui ne s'exclamerait pas: «C'est bien trop! Y z'ont raison de couper dans les salaires et de mettre tout ce monde-là à la porte»? Ce type de raisonnement escamote le fait suivant: ces employés que l'on malmène si allègrement (fonctionnaire *bashing*) ne gèrent pas des sommes d'argent, mais des «unités administratives». Il s'agit d'un nombre relativement fixe de demandes de subventions, dont le temps de gestion ou de traitement demeure identique quelle que soit la valeur de l'unité ou de la subvention.

Une petite colle pour le directeur

On aurait donc aimé que Paule des Rivières ait pu poser la petite colle que voici, au directeur adjoint du Conseil des Arts, M. Anthony: si le budget global du CAC était ce qu'il devrait être, soit environ 200 millions\$, y aurait-il toujours matière à s'inquiéter? Un tel budget serait enfin en mesure de fournir aux artistes le soutien non pas de luxe, mais simplement décent qu'ils réclament à cor et à cri depuis belle lurette. Les bourses aux individus pourraient passer de 17 000\$ à 24 000\$, ce qui ne serait pas le Pérou pour une année entière de survie. Tout au plus, un salaire de «grouillot», inférieur à celui d'une secrétaire moyenne. D'autre part, les coûts d'administration représenteraient 11% du budget total (dont 6,5% en salaires), cela pour un nombre inchangé d'unités ou de bourses à administrer. On frôlerait ainsi le record en gestion saine et en coûts modestes de fonctionnement.

Au fond, ce qui me désole, c'est à quel point nous avons tous été conditionnés à accepter la logique simpliste des chiffres, celle du «plus on coupe, mieux c'est». Il a pourtant été dit et redit que le secteur culturel est créateur d'emplois et de richesse pas uniquement spirituelle, mais économique. Ainsi, le dramaturge qui reçoit une bourse pour écrire une pièce de théâtre fait vivre beaucoup de monde, pas seulement d'autres artistes, mais du «vrai monde», depuis les préposés à la billetterie jusqu'à l'éclairagiste en passant par les menuisiers qui construisent les décors une fois l'œuvre portée à la scène. Ça, c'est du travail, autant et même plus que les promesses de *jobs* éphémères de pics et de pelles qui ont fait gagner les élections à M. Chrétien. Mais non, au lieu de soutenir le secteur culturel qui est un vrai moteur, durable, au sein de l'économie, les gouvernements des 10 dernières années ont choisi de le sous-alimenter. Car, si le budget des subventions est cette fois épargné (comme le rappelle Mme des Rivières), ce budget a été rendu, à toute fin utile, inopérant par des coupures et des gels successifs au cours des années.

On dira qu'il est de mauvais goût de pleurer sur le sort de quelques fonctionnaires, alors que les licenciements se font massifs dans presque tous les secteurs de l'activité économique. Soit. Mais c'est le portrait économique dans son ensemble qu'il nous faut observer, afin de poser à nos gouvernements qui conduisent le pays le nez collé au volant, la banale question: «Mais où donc allons-nous? Où donc nous amèneront-ils?» Je propose maintenant d'appeler les choses par leur nom. Je nomme donc «incurie flagrante» des politiques cherchant à déprimer le secteur culturel qui est hautement performant en création d'emplois.

Puis, je nomme goujateries ces exercices comptables par lesquels on multiplie les chômeurs et «désâme» ce qui reste de nos institutions de haute culture.

Burundi-Rwanda, même combat... vraiment?

Si les deux pays ont beaucoup de facteurs communs, il y a une nette différence dans la façon dont ils ont évolué depuis les années 50

RICHARD BATSINDUKA
Professeur, Ottawa

L'horreur qui ravage le Rwanda continue de reculer les limites de l'imaginable. Depuis le début des atrocités, les médias occidentaux ont essayé de tenir le public informé, mais les conditions sur le terrain ne permettent plus une couverture aussi aisée qu'au début des massacres.

C'est maintenant devenu une tradition, chaque fois qu'il est question dans les médias de quelque chose qui se passe au Rwanda, il faudrait que la même chose se passe absolument au Burundi, sinon cela dérange ceux qui tiennent mordicus à ce que les deux pays soient perçus comme des frères siamois. Cette attitude est généralement répandue chez certains «spécialistes de l'Afrique» et ce, par pure paresse intellectuelle. La même attitude se remarque également dans certains milieux hutus du Burundi qui ne veulent se définir que par rapport au Rwanda.

Il est vrai que les deux pays ont beaucoup de facteurs en commun: une langue presque identique, un même tissu social composé de part et d'autre de mêmes ethnies (les Hutus, les Tutsis et les Twas), un même colonisateur, la Belgique.

Avant l'indépendance, les deux royaumes n'ont jamais connu de conflits interethniques; les Rwandais et les Burundais, toutes ethnies confondues, ont vécu les mêmes joies et les mêmes peines. Cela ne veut pas dire que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes: le système féodal étant ce qu'il est, la majorité de la population en a beaucoup souffert. Le roi favorisait une poignée de gens de son propre entourage, mais le reste de la population, toutes ethnies confondues, en a vu de toutes les couleurs. C'est une pure fumisterie de prétendre que tous les Tutsis étaient logés à meilleure enseigne que leurs frères Hutus ou que tous les Hutus n'étaient que de misérables manants. Le système écrasait tous les pauvres, sans distinction d'ethnie. L'image du seigneur tutsi et du manant hutu est une création belge dont on voit les résultats actuels.

Beaucoup d'éléments rigoureusement véri-

fiés montrent une nette différence dans la façon dont les deux pays ont évolué depuis les années 50:

■ En 1955, le roi du Rwanda Mutara III Rudahigwa initie le processus démocratique au Rwanda par l'abolition de l'ubuhake (clientélisme) et par la mise en application d'autres mesures démocratiques.

■ Au Burundi, l'ubugererwa, l'équivalent de l'ubuhake rwandais, a été aboli officiellement par le président Jean-Baptiste Bagaza après son accession à la présidence en 1976. Pourtant, les Hutus extrémistes ne lui en sauront jamais gré. Il est vrai qu'au Burundi l'ubugererwa n'existait presque plus que de nom.

■ Comme la Belgique se voyait prise de court par les réformes introduites par le roi, elle décida d'organiser une «Révolution au Rwanda». Mutara III fut empoisonné par la puissance colonisatrice. La «Révolution assistée» eut lieu en 1959.

Elle fut le prétexte du massacre d'environ 200 000 Rwandais. Les auteurs de l'article mentionné affirment que de 1959 à avril 1994, le Rwanda n'a pas connu de massacres à grande échelle, mémoire sélective oblige, car de 1959 à 1990 les victimes des massacres cycliques étaient presque exclusivement des Tutsis.

■ Il n'y a pas eu de révolution assistée au Burundi, et les milieux extrémistes hutus ne le pardonneront jamais à la Belgique.

■ Depuis l'indépendance, le Burundi a connu deux premiers ministres hutus, un grand nombre de ministres et hauts dignitaires du parti au pouvoir ainsi que d'éminents officiers issus de cette ethnie au sein des forces armées nationales. Il est donc aberrant de prétendre que depuis 1962, le gouvernement était exclusivement tutsi.

■ Au Rwanda, pareilles choses étaient tout simplement impensables.

■ La carte d'identité au Burundi ne mentionne pas l'ethnie du détenteur tandis que celle du Rwanda est à l'instar de celle de l'Etat libre d'Orange au temps de M. B. Vorster, cela pour mieux donner plus d'efficacité à la politique dite d'équilibre ethnique et régional, la version rwandaise de l'apartheid.

■ Au Rwanda, les massacres cycliques qui s'échelonnent de 1959 à 1990 visent exclusive-

ment les Tutsis, le bouc émissaire désigné. Chaque fois que les dirigeants de la première ou de la deuxième république sentaient que leur façon de gérer le pays était mise en cause, les Tutsis payaient de leur vie.

■ Au Burundi, à diverses reprises, des groupes armés se sont organisés de l'intérieur comme de l'extérieur pour attaquer le Burundi en vue d'en faire une sorte de Rwanda d'outre-Akanyaru où l'on casserait impunément du Tutsi. Les représailles qui suivaient ces tentatives emportaient beaucoup de vies humaines au Burundi, dont un grand nombre d'innocents, victimes surtout de règlements de compte personnels.

Donc, les massacres au Rwanda et au Burundi n'ont pas les mêmes mobiles: chez les premiers, on massacre une ethnie tutsie devenue le bouc émissaire idéal chaque fois que le gouvernement ressent le moindre malaise social; chez les autres on réprime ceux qui rêvent de créer une société exclusivement hutue par l'élimination physique de tous les Tutsis.

Une tendance commune aux extrémistes hutus des deux pays est de vouloir criminaliser les Tutsis par le simple fait qu'ils constituent une ethnie minoritaire. Bizarrement, par on ne sait quel sortilège, les extrémistes hutus se sont découverts des vertus démocratiques innées, vertus qui ne sont conférées qu'à ceux qui, par hasard, ont eu la chance d'appartenir à une ethnie majoritaire.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces milieux font des pieds et des mains pour faire discréditer le Front patriotique rwandais (FPR) alléguant qu'il n'est formé que de revanchards tutsis. Le Front patriotique est ce qu'il est, c'est-à-dire une force positive composée de vrais patriotes du Rwanda, issus des trois ethnies qui composent son peuple, et ce n'est pas le Palipehutu du Burundi qui peut en dire autant.

L'explication que donnent les auteurs dudit article sur les horreurs du Rwanda passe inévitablement par le prisme déformant des événements du Burundi et elle frise la médiocrité. Depuis octobre 1990, les sbires du défunt

général Habyarimana entraînés par les «chiens de guerre» de l'armée française massacrent indistinctement les Tutsis et tous les Hutus qui n'appartiennent pas au parti dudit général. Quand les auteurs de cet article écrivent: «Quel Hutu du Rwanda souhaiterait vivre dans les conditions du Hutu du Burundi? Pour de nombreux Hutus du Rwanda le choix est: *To be or not to be.*» Voilà comment on justifie un génocide. Au fait, de quels Hutus du Rwanda veulent-ils parler?

Oublient-ils que la grande majorité des Hutus sont actuellement en train de pleurer leurs morts comme leurs compatriotes tutsis et que le fait unique d'appartenir à la même ethnie que le bourreau ne suffit pas à la victime pour blanchir son tortionnaire?

Il faudrait au moins avoir un peu de décence pour les centaines de milliers de Hutus et de Tutsis dont les corps jonchent les rues de Kigali et dont regorgent les centaines de charniers que la garde présidentielle et ses milices continuent de créer à travers notre cher pays.

Il faudrait savoir que les Hutus du Rwanda n'en sont pas à leur première expérience quant aux sévices de cette garde présidentielle, car ils ont toujours en mémoire la mort horrible du premier président du Rwanda, Grégoire Kayibanda, «le père de l'émancipation hutue» ainsi que celle de sa femme tutsie, tous deux morts dans les tortures les plus inhumaines.

Enfin, ces histoires de minorité et de majorité n'intéressent plus personne.

En définitive, qu'on le veuille ou non, au Rwanda, il n'y a plus qu'une seule minorité: celle qui continue d'égorgier un peuple sans défense et qui a accumulé depuis longtemps ses moyens d'extermination... et une majorité: le reste.

Un auteur cynique disait qu'il était beau et agréable de contempler, du haut d'une montagne, un navire en train de faire naufrage. De grâce, le Rwanda est en train de pleurer ses morts, il ne vous demande que votre silence... faute de mieux.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chantier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*); Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*), Diane Précor (pages editoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (*livres*), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (*responsable*), François Brousseau (*editorialiste*), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et editorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapeau (*caricaturiste*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Rachel Duclos (*commis*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*). **La Documentation:** Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (*directrice*), Jacqueline Avril, Lise Bourgeois, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (*publicitaires*); Micheline Turgeon, Olivier Zaida (*commis*); Michèle Bouchard (*secrétaire*). **L'ADMINISTRATION** Henry Riedl (*contrôleur*), Nicole Carmel (*coordinatrice des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (*adjointe à l'administration*). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christianne Benjamin (*directrice*), Johanne Brien (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (*superviseurs aux promotions des abonnements*). **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Guy-Renaud Kirouac (*directeur*). **LA PRODUCTION** Marie-France Turgeon (*directrice de la production*), Sylvain Darcy (*directeur de l'information*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline DesRosières, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. **Les annonces classées et avis publics:** Yves Williams (*superviseur*), Jean de Billy, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Riouland. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgie (*président*). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

VIOLEUR *Peu de ressources*

SUITE DE LA PAGE 1

Saint-Laurent, sans passé criminel et apparemment issus de «bonnes familles», a frappé l'imagination de par l'âge des accusés, la violence du geste et sa planification: ils auraient enivré leur victime, l'auraient amenée dans une maison qu'ils savaient déserte, etc. «C'est que nous sommes habitués à associer les crimes sexuels avec des adultes», dit Francine Paquet, coordonnatrice d'un projet de recherche portant sur les relations entre abusés et abuseurs au Centre d'accueil Cité des Prairies, un centre de «bout de ligne». Les déviations sexuelles chez les adolescents sont méconnues et occultées, ajoute-t-elle, on ne les prend pas au sérieux. Or, 40 % des abus sexuels

contre des adolescents ou des enfants sont l'œuvre d'autres adolescents, qui se rendent par ailleurs coupables de 30 % de l'ensemble des viols commis contre des femmes.

Il existe peu de ressources pour soigner les jeunes agresseurs. Or, ces derniers risquent de récidiver à l'âge adulte s'ils n'ont pas été soignés dès l'apparition des premières manifestations de déviance. «Ce sont souvent des crimes qu'on préfère ne pas voir, dit Francine Paquet. Les parents croient que c'est passager, que leur adolescent «expérimente». Dans les centres, on soigne les problèmes de drogue, d'agressivité ou de violence, mais rarement les problèmes sexuels, qui sont pourtant souvent à l'origine de tous les autres troubles.»

Le système judiciaire et psychoso-

cial, dit-elle, «n'est pas habilité là-dessus. Même quand il y a des indices sérieux de troubles sexuels, on préfère ne rien faire pour ne pas étiqueter le jeune.»

Lors de ses recherches de subventions, la professeur Johanne Rouleau a constaté le même manque d'intérêt. Tant aux États-Unis qu'au Canada, elle a été incapable de débloquer des crédits nationaux pour étudier ce phénomène, vieux comme le monde. «Les viols commis par des adolescents sont perçus comme des accidents de parcours, des expérimentations, confirme-t-elle. Ça peut être le cas, mais souvent, on ne voit pas qu'il y a là un problème beaucoup plus sérieux et que le plus tôt il sera pris, le mieux il sera traité.»

Selon les récentes recherches de

Francine Paquet auprès des jeunes de Cité des Prairies, un nombre impressionnant d'adolescents agresseurs sexuels ont eux-mêmes été abusés dans leur enfance. D'où l'importance de faire de la prévention et de traiter dès les premiers symptômes.

Mais plus que les ressources manquantes ou les mentalités non interventionnistes des éducateurs, il y a un système judiciaire que plusieurs jugent trop clément. On ne punit que très légèrement des jeunes parfois coupables de crimes très graves. «Un juge a condamné mardi à trois ans d'emprisonnement le jeune de 16 ans coupable d'avoir assassiné le dépanneur coréen de Pointe-Saint-Charles, constate Johanne Rouleau. De quelle sentence croyez-vous qu'écopent ces présumés jeunes violeurs?»

BOUCHARD

La table est mise

SUITE DE LA PAGE 1

Celle-ci devait servir à dresser le bilan des huit mois écoulés depuis les dernières élections, mais il y a aussi beaucoup été question d'avenir. «Ça va se hausser d'un cran. Nous avons mis la table pour les grands débats», a observé M. Bouchard, qui assure qu'il lui sera possible de porter les deux chapeaux puisque la plupart des grands dossiers à l'ordre du jour, comme le déficit et les programmes sociaux, ne concernent pas que le Québec.

En rétrospective, le chef du Bloc s'est dit tantôt «très fier», tantôt «modérément satisfait» de la performance de son équipe, qui a selon lui fait la preuve qu'elle pouvait, au-delà de son allégeance souverainiste, être une opposition efficace: «il n'y a pas de sujets importants que nous n'ayons pas abordés.»

Le Bloc serait aussi «la meilleure opposition qu'on ait jamais eue au Québec» comme en témoigne notamment la «propulsion» à l'avant-scène de dossiers tels la contrebande du tabac, a affirmé M. Bouchard.

Aujourd'hui, a-t-il ajouté, «je vois bien que quand on va aborder les questions de fond directement, à l'automne, ça va être très émotif et ça va prendre beaucoup d'objectivité, de maîtrise de soi, d'expertise parlementaire pour aborder correctement ces questions.»

Or, «la période que nous venons de franchir est extrêmement importante parce qu'elle nous a mis en mesure de nous comporter avec toute l'efficacité et la retenue qu'il faut».

M. Bouchard a par ailleurs prévenu que ses périples, particulièrement au Canada anglais, allaient se poursuivre au cours des prochains mois. L'occasion est d'autant plus belle que, confie-t-il, les invitations se multiplient. Et que la stratégie a porté fruits.

«Je suis convaincu que nous avons fait ce qu'il fallait. La preuve qu'il fallait le faire, c'est la réaction. La réaction nous montre que les gens ne savaient pas du tout ce qui se préparait au Québec. Ils étaient endormis dans un faux confort par rapport à la supposée adhésion inconditionnelle

des Québécois au fédéralisme.»

Mais l'optique pourrait changer. Jusqu'ici, souligne le chef du Bloc, «c'est nous qui avons parlé». Or, on lui propose maintenant des débats, «on veut avoir la chance de répliquer». Ce qui lui fait dire que, comme il l'a toujours espéré, «le dialogue va être possible, parce que, à partir du moment où les gens ont eu leur première réaction, ils vont vouloir discuter».

M. Bouchard s'attend d'ailleurs à ce que «le niveau de discussions (soit) infiniment plus sain que celui des premières réactions auxquelles on a assisté».

Des débats publics prometteurs sont envisagés en septembre, à Toronto, dont l'un avec le chef réformiste Preston Manning et un autre avec l'ancien premier ministre Joe Clark.

En ce qui a trait aux libéraux fédéraux, le chef bloquiste a porté un jugement impitoyable sur ce qu'il désigne comme «un gouvernement bloqué» qui s'expose, vu ses «échecs», à connaître un automne houleux. Dans les dossiers du commerce interprovincial, du remplacement de la TPS, du Forum national sur la santé, de la réforme des programmes sociaux, rien ne semble plus aller.

«Les relations entre les provinces et le gouvernement fédéral sont pires que jamais. Sur tous les fronts, ce gouvernement se heurte aux résistances provinciales» et les choses pourraient encore s'aggraver une fois que le Québec se sera donné un gouvernement souverainiste, analyse M. Bouchard.

Et lui, personnellement? Comment se sent l'homme que le Canada voit dans sa soupe, et pas nécessairement parce qu'il l'adore?

«Je me sens beaucoup mieux. Je me sens bien dans mon rôle parce que je crois fermement en ce que je fais. Comme conservateur, j'étais mal à l'aise; je devais subordonner mes opinions à la politique du gouvernement. J'étais inconfortable, pas très heureux, jusqu'à la grande explosion qui m'a libéré. Je suis moi-même, je suis maintenant le vrai Lucien Bouchard, un homme très modéré.»

FOUTAISE *«Je rêve!»*

SUITE DE LA PAGE 1

Claude Rivest dans son exposé. C'est même assez cocasse: inviter M. Bourassa à gouverner par sondage! Je rêve! Faut dire que l'ancien premier ministre avait cette réputation.

Jean-Claude Rivest soutient que «le peuple du Québec n'a jamais demandé à Robert Bourassa de tenir, sur le champ, une consultation populaire».

Pour étayer sa thèse, le sénateur interroge le passé par hypothèses interposées: «Aurait-il fallu décider par référendum des libertés civiles au moment de la crise d'Octobre, du droit à l'autodétermination des peuples autochtones au moment des barricades d'Okla et de Châteauguay, du droit à la libre négociation des travailleurs en pleine grève dans les hôpitaux?»

Pour Lisée, poursuit Rivest, «il s'agissait simplement de décider sur le champ (après la mort de Meech) de défaire un pays. Place au spectacle. Ce livre n'est pas un livre sur le sens de l'État».

Dans son exposé, Jean-Claude Ri-

vest retrace certains des moments de la vie politique de Robert Bourassa, sa rupture avec René Lévesque en 1967, les élections de 1970, 1973, 1976, 1985 et 1989, la campagne référendaire de 1980, pour soutenir que la carrière de l'ancien premier ministre «s'est faite à l'enseigne du fédéralisme canadien».

Il rappelle aussi les interventions de Robert Bourassa devant la Commission jeunesse du PLQ en août 1990, ses efforts pour donner un double mandat à la Commission Bélanger-Campeau (souverainisme et fédéralisme). Il souligne aussi le discours fédéraliste de Robert Bourassa à la clôture du congrès libéral qui devait adopter le rapport Allaire, de même que l'opposition de M. Bourassa et des députés libéraux à une motion souverainiste déposée à l'Assemblée nationale par le Parti québécois.

Plutôt que de mettre toutes ces choses en perspective, dit en substance Jean-Claude Rivest, «l'auteur a choisi de faire à M. Bourassa un long procès d'intention où les effets de toges lui font perdre de vue les faits les plus élémentaires de vérité».

Et pour souligner que l'histoire constitutionnelle récente n'est pas simple, même pour des souverainistes, Rivest rappelle «le beau risque» de René Lévesque et «l'affirmation nationale» de Pierre-Marc Johnson.

La charge contre Jean-François Lisée est lourde, mais le sénateur Rivest reconnaît «qu'il n'y a pas lieu de mettre en doute» les témoignages recueillis par l'auteur. Ce n'est donc pas sur les faits, mais sur leur interprétation et leur mise en situation que la charge porte.

En réplique, Jean-François Lisée reproche au sénateur de «travestir» sa pensée. L'auteur du *Tricheur* et du *Nauffrageur* souligne n'avoir jamais reproché à Robert Bourassa d'être fédéraliste, mais d'avoir fait croire, par des promesses solennelles, des documents signés, une loi votée et une résolution de congrès dont les éléments avaient été négociés dans son salon, qu'il avait décidé de trancher la question une fois pour toutes, comme le désiraient les Québécois souverainistes et fédéralistes.

La thèse de Lisée, c'est que Ro-

bert Bourassa a, en quelque sorte, usurpé la démocratie: «On sait maintenant que M. Bourassa n'a pas pu faire la première (la réforme en profondeur) et qu'il n'a jamais eu l'intention de faire la seconde (la souveraineté) même s'il est l'inventeur, en mars 1992, de la question de Bruxelles».

Si Jean-François Lisée est heureux de constater que Jean-Claude Rivest ne met pas en doute la véracité des témoignages qu'il a recueillis dans ses livres, il accuse le sénateur d'avoir «fabriqué ou altéré» certains de ses propos: «Je m'attendais à mieux, c'est un procédé indigne d'un sénateur», souligne-t-il.

Ainsi, l'auteur précise qu'il n'a jamais suggéré que «M. Bourassa devait suivre les sondages» et répète que «M. Bourassa n'avait pas l'obligation de formuler cet engagement (un référendum sur la souveraineté), mais il l'a fait, sachant qu'il n'avait pas l'intention de le tenir».

L'émission *Le Point* de Radio-Canada a offert à Jean-Claude Rivest de débattre avec l'auteur. Le sénateur a décliné l'invitation.

COUPERET *Compressions de 2,1 milliards \$*

SUITE DE LA PAGE 1

nalistes à chaque ministre responsable.

Au total, explique Mme Gagnon-Tremblay, ce sont donc des compressions de 2,1 milliards \$ que les ministères doivent subir, aussi bien au plan des effectifs (2 %) que des dépenses de transfert (10 %) dans les subventions) ou de l'administration proprement dite (30 %). Compte tenu de l'ampleur de cette opération et des caractéristiques de chaque ministère, elle se dit «relativement satisfait» des résultats à ce jour. Il ne resterait plus que «quelques dizaines de millions» à trouver.

En vertu de la première vague de compressions, celle des crédits prévus par le Trésor en mars dernier (1,6 milliard \$), 2400 postes ou leur équivalent en temps complet devaient être abolis, ce qui a été si bien fait que moins de 200 personnes ont été mises en disponibilité et séjourneront présentement à Carrefour Transit en attendant leur recyclage ou leur réaffectation. En vertu de la deuxième vague, encore en cours (plus de 500 millions de dollars supplémentaires), 1600 autres postes s'ajoutent, pour un grand total de 4000 à supprimer d'ici au 1er avril prochain. Mais il n'y a pas péril en la demeure pour les permanents, assure la ministre.

Il y a d'abord l'attrition, par laquelle près de 1160 personnes quittent leur emploi par année. Il y a ensuite un bassin de 14 000 occasionnels, au mandat limité, et de nombreux employés temporaires qui peuvent ne pas être rappelés. «Il y a donc souplesse et marge de manœuvre», selon Mme Gagnon-Tremblay, pour qui il n'y aura finalement que 600 personnes vraiment mises en disponibilité. Et encore, pas en bloc mais, au terme d'un avis de 60 jours, sur une période de six à sept mois. De plus, au lieu d'attendre deux ans ou même davantage avant de les réaffecter, ces fonctionnaires seront pour la plupart réaffectés ailleurs en un peu moins de deux mois.

Pour s'assurer que cet objectif soit respecté, un comité spécial de hauts fonctionnaires, MM. Benoit Morin, André Dicaire et Claude Beausoleil, veillera à ce que les ministères agissent avec célérité et que leur refus d'un employé MED (mis en disponibilité) soit bien motivé. Au surplus, toute l'opération se fait dans le respect des personnes, des conventions en cours et de la sécurité d'emploi. Il n'y a donc pas de mise à pied massive, assure la ministre.

Des personnes sont finalement touchées? La présidente du Trésor ne saurait le nier. Elle explique que, le gouvernement voulant assainir les finances publiques et créer des em-

ploi, cela ne peut se faire sans réduire les dépenses et, donc, le personnel, qui accapare plus de la moitié des dépenses de l'État. Quant aux détails, il faut les demander à chaque ministre et dirigeant d'organisme, chacun pouvant adapter la commande globale à son contexte particulier; certains sabrent davantage dans le personnel que dans les autres dépenses, d'autres font l'inverse pour moins pénaliser leur clientèle et ne pas y aller à l'aveuglette.

À l'exception de la présidente du Trésor, qui a finalement consenti à faire un bref point de presse, aucun ministre ne s'est donné la peine hier de faire le bilan écrit de la double opération de compression de budgets et d'effectifs qui se poursuit partout de plus belle. Chaque média en est réduit à recueillir des réactions et à tenter de faire le point au meilleur de ses champs d'intérêt et de ses sources. En fin de journée, seul le ministre Pierre Paradis avait expliqué son «plan de rationalisation cohérent au MEF» (Environnement et Faune).

Pour le PQ, le gouvernement tente de leurrer la population en coupant des postes qu'il a lui-même créés depuis huit ans. Des mesures purement comptables et improvisées ne feront rien pour améliorer les finances publiques, note le député Bertrand, surtout pas avec le climat de méfiance et

de cynisme qui prévaut dans l'appareil gouvernemental. Quant à son collègue de Sainte-Marie-Saint-Jacques, M. André Boulerice, il estime que «les coupures de personnel (plus de 150 postes au total) aux Affaires internationales témoignent d'une vision à courte vue et réductrice du mandat de ce ministère».

En dépit de l'approche des grands congés et des vacances estivales, les réactions des employés et syndicats sont fort vives, à commencer par celles des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement. Ainsi, l'Association des juristes de l'État mettra tout en œuvre pour contester le démantèlement de plusieurs directions et services à la Justice, notamment la protection de l'Environnement et le recouvrement des pensions alimentaires impayées. Une des six directions a déjà annoncé le licenciement de plus de 40 avocats et de 10 notaires.

Dilapidation, hécatombe, bricolage, s'insurgent des fonctionnaires, atterrés par l'ampleur de la vague de compressions. Jusqu'au Vérificateur général qui s'inquiète du sort de la vérification interne dans les ministères et organismes. Des semaines, des mois probablement, seront requis pour avoir le bilan complet de la double opération en cours à Québec et dans l'ensemble du réseau gouvernemental.

Johnson ne voit pas Dumont au débat télévisé

PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Daniel Johnson ne voit pas l'utilité d'inviter le chef désigné du Parti Action démocratique, Mario Dumont, à participer au débat télévisé qui aura sans doute lieu pendant la prochaine campagne électorale, prévue pour cet été.

Dans une interview à la *Presse canadienne*, M. Johnson a demandé ouvertement, en parlant du transfuge libéral qui sera candidat dans Rivière-du-Loup: «Il représente qui?» Avec le président démissionnaire Jean Allaire, M. Dumont avait fondé l'Action démocratique, une formation politique qui n'obtient pas 10 % dans les enquêtes d'opinion.

«Non, mais c'est vrai, poursuit le premier ministre, il faut être sérieux. Les réseaux (de télévision) qui vont monter les débats se demanderont si c'est bon pour eux ou pas.»

A ses yeux cependant, compte tenu de l'importance des enjeux pour l'avenir du pays, les auditeurs seront intéressés au seul affrontement John-

son-Parizeau: «Minimalement, les gens veulent que le chef de l'opposition et le premier ministre débattent», observe M. Johnson avant d'ajouter: «Je ne pense pas que ça ajoute au débat».

Quant au style de campagne qu'il veut mener contre le Parti québécois et son chef, Jacques Parizeau, le premier ministre libéral affirme qu'il ne sera pas négatif comme cela se pratique souvent aux États-Unis. «Pas du tout. Je ne suis pas comme ça et je ne réagis pas comme ça», dit-il.

Par ailleurs, comme des dizaines de milliers de Québécois, Jacques Parizeau et Daniel Johnson profiteront des prochains jours pour prendre un repos salutaire avant de se lancer en campagne électorale. Toutefois, la proximité du déclenchement d'élections limite les déplacements et la durée des absences des deux leaders, qui se disent fin prêts à se lancer sur-le-champ à la conquête politique du Québec.

Dans un cas comme dans l'autre, ils entendent profiter du long congé de la Saint-Jean et de la fête

de la Confédération pour prendre, peut-être, la dernière période de repos prolongé avant l'appel aux urnes.

Pour M. Jacques Parizeau, les fêtes de la Saint-Jean seront célébrées de la même façon que dans les années passées: le chef de l'opposition accompagnera donc des milliers de Québécois qui participeront au défilé à Montréal: «Comme je le fais tous les ans, je marcherai avec les Québécois», a dit M. Parizeau cette semaine.

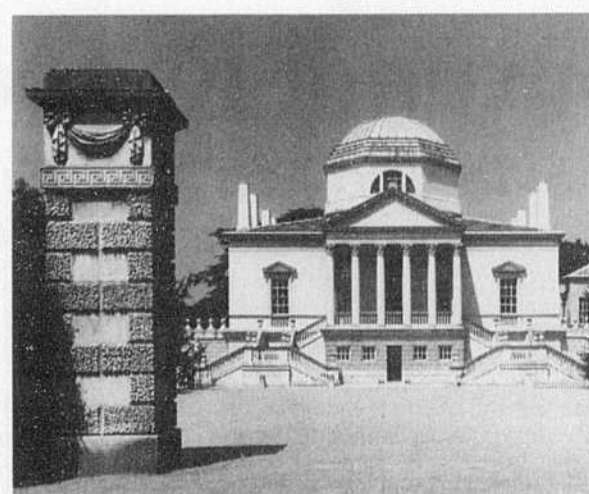
Quant au premier ministre Johnson, il doit présider, en compagnie de son épouse, à une réception officielle qui doit avoir lieu au milieu de la matinée au Musée du Québec. Puis, il doit se déplacer vers Montréal, où il ira participer aux célébrations dans sa circonscription de Vaudreuil.

Pour M. Parizeau, qui doit attendre le signal donné par M. Johnson avant de partir en campagne, il pourrait y avoir quelques jours de repos avant la reprise en trombe des activités politiques.

CCA

Le Renouveau palladien :
La villa et les jardins de
lord Burlington à Chiswick

Du 19 juillet au 25 septembre 1994



Richard Pare, Chiswick, vue de la façade principale, 1993. Épreuve par procédé chromatique. © Richard Pare 1994

Cette exposition a été réalisée en collaboration par la Royal Academy of Arts de Londres, le Heinz Architectural Center du Carnegie Museum of Art de Pittsburgh et le CCA.

Les frais de transport aérien des œuvres sont pris en charge par British Airways. Les frais d'assurance sont couverts en partie par le ministère du Patrimoine canadien. L'exposition bénéficie d'une contribution additionnelle du British Council.

Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture
1920, rue Baile, Montréal, Québec, Canada H3H 2S6 (514) 939-7026

C'est beau la vie

DONNEZ!

La Société canadienne
de la Croix-Rouge
Division du Québec

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

PUBLICITÉ

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

SERVICE À LA CLIENTÈLE

• Extérieur (sans frais) •

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355